

**PROBLÈME D'EXPRESSION : L'ALTERNANCE CODIQUE ET
SES RETOMBÉES SUR L'IDENTITÉ INDIVIDUELLE ET
COLLECTIVE
ÉTUDE D'UN CORPUS LITTÉRAIRE
FRANCO-ONTARIEN ET ACADIEN**

By

Danica Vaillancourt

A thesis

presented to the University of Waterloo

in fulfillment of the

thesis requirement for the degree of

Master of Arts

in

French

Waterloo, Ontario, Canada, 2007

© Danica Vaillancourt 2007

AUTHOR'S DECLARATION

I hereby declare that I am the sole author of this thesis. This is a true copy of the thesis, including any required final revisions, as accepted by my examiners.

I understand that my thesis may be made electronically available to the public.

Danica Vaillancourt

RÉSUMÉ

Aspect central de la vie sociale, la langue est un des marqueurs identitaires des plus prononcés. Elle marque non seulement l'identité individuelle et la cohésion collective mais elle peut être en même temps un élément de différenciation. Si l'on accepte alors que la langue, l'identité et la culture coïncident, que fait-on des communautés bilingues où le comportement linguistique est caractérisé par la mixité? Que peut-on dire d'individus qui choisissent de vivre dans deux dimensions identitaires, qui adhèrent à deux cultures et à deux langues ?

Depuis les années 1970, de nombreuses études portant sur l'alternance des codes ont tenté de répondre à ces mêmes questions. Pourtant, les réponses fournies ne sont pas claires et il existe un écart visible entre les chercheurs. Certains analystes tels que Patrick Chamoiseau sont optimistes et prétendent que l'alternance codique permet un élargissement des horizons identitaires et un effondrement des frontières ethniques et langagières (Bernard 1994). Malgré le fait que le multiculturalisme et le multilinguisme sont à la mode, d'autres chercheurs tels que Roger Bernard, Charles Castonguay et Joshua Fishman nous rappellent que la mixité est souvent moins romantique qu'on ne le croit. Ils affirment que le métissage est un des facteurs qui mènent à l'assimilation et à l'extinction éventuelle de communautés linguistiques entières (Paré 2003).

En nous servant d'un modèle comprenant six fonctions linguistiques principales (contextuelle, métaphorique, métalinguistique, référentielle, directive et expressive), nous nous interrogerons sur chacune de ces deux perspectives : d'une part, l'alternance en tant que source de clivage identitaire et de l'autre, le même phénomène en tant qu'épreuve de réconciliation. Les auteurs au centre de cette étude - soit Patrice Desbiens, Gérald Leblanc et Jean Babineau - sont parmi ceux qui ont choisi de raconter, de narrer leurs expériences en tant qu'individus bilingues. En écrivant la mixité comme ils la vivent, ces artistes élargissent le champ de notre littérature pour qu'elle puisse englober deux langues et deux cultures. Par leurs ouvrages, ils exigent que l'on se libère du discours « unilinguiste », que l'on s'éloigne de la norme contraignante et que l'on se permette de découvrir des histoires de ruptures et de relations dialogiques. Ainsi, nous avons choisi de privilégier un corpus littéraire représentatif des deux grandes communautés franco-canadiennes hors Québec : l'Ontario français et l'Acadie.

REMERCIEMENTS

Je souhaite adresser mes plus sincères remerciements au directeur de cette thèse, M. François Paré. En tant que professeur, M. Paré m'a initié, il y a quelques années à la notion de l'alternance codique, en tant que directeur, il a su me guider, m'encourager, et me conseiller tout en acceptant de travailler à un rythme plutôt hâtif. François, merci infiniment de ton soutien.

À ma mère, à mon père, à mon frère

À Adam,...

TABLE DES MATIÈRES

Introduction	1
Premier chapitre : Théories du bilinguisme	
1.1. Quelques grands courants théoriques.....	7
1.2. Les sphères de l'individuel et du collectif.....	12
1.3. Vers un système d'identification et une terminologie.....	15
1.4. Pourquoi alterne-t-on les codes?.....	16
1.5. Comment alterne-t-on les codes?.....	25
1.6. L'alternance codique au sein de la littérature.....	27
Deuxième chapitre : L'Ontario français	29
2.1. La révolution franco-ontarienne (1960-1980).....	30
2.2. Patrice Desbiens : Pessimiste perpétuel et défenseur des petits.....	35
2.2.1. <i>Poèmes anglais</i>	37
2.2.2. <i>L'Homme invisible/The Invisible Man</i>	48
Troisième chapitre : L'Acadie de la redécouverte	60
3.1. L'épanouissement de l'Acadie moderne (1960-1980).....	62
3.1.2. <i>Moncton Mantra</i> de Gérard Leblanc.....	67
3.1.3. <i>Bloupe</i> de Jean Babineau.....	80
Conclusion	93
Bibliographie des ouvrages cités	98

Introduction

La mondialisation semble inévitable et les dernières décennies du XX^e siècle témoignent de cette prise de conscience. La diffusion de l'éducation à plusieurs niveaux de la société, le flux des migrations, les progrès technologiques en ce qui a trait à la communication attestent d'un monde moderne et multilingue.¹ D'autres phénomènes ont également déclenché une croissance du nombre de gens bilingues à travers le monde.

En effet, la modernisation et la globalisation ont provoqué une augmentation des cas de langues nationales qui sont en contact avec des langues internationales telles que l'anglais, l'espagnol et le français. Des siècles de colonisation ont fait en sorte que des masses migratoires se soient répandues bien au-delà de leurs territoires d'origine.

D'après Lesley Milroy et Pieter Muysken, l'essor du bilinguisme peut aussi être attribué à l'importance qui a récemment été accordée à la réhabilitation des langues. En Europe par exemple, il existe plusieurs pays tels que la Suisse et la Belgique où le multilinguisme institutionnel est depuis longtemps très profondément enraciné. Par ailleurs, une recrudescence de déplacements régionaux a occasionné des efforts de conservation et de développement en ce qui a trait à l'utilisation de langues minoritaires.²

Malgré le fait que l'on retrouve une situation de bilinguisme dans presque chaque pays et que certaines recherches ont estimé qu'au delà de la moitié des êtres humains

¹ Lesley Milroy et Pieter Muysken, *One speaker, two languages – Cross-disciplinary perspectives on code-switching*, Cambridge, New York, Melbourne, Cambridge University Press, 1995, p. 1.

² *Ibid*, p. 1-2.

parlent plus de deux langues,³ une grande proportion des études qui ont porté sur le bilinguisme traitent du phénomène par opposition à la norme unilingue. On en tient pour preuve le nombre infini de termes, de définitions, de catégories et de modèles qui ont été élaborés en essayant de comprendre comment un individu mène sa vie en utilisant plus d'une langue.

Au cours des années, en effet, de nombreux spécialistes ont tenté de définir le bilinguisme. Certes, tous ne s'entendent pas sur le niveau de maîtrise des langues requis pour que l'on considère un individu comme étant bilingue. Bloomfield⁴ est parmi ceux qui avaient les plus hauts niveaux d'exigence. Selon lui, un individu bilingue devait posséder une maîtrise égale à celle d'un locuteur de langue maternelle. En revanche, Macnamara⁵ a proposé qu'un locuteur bilingue devrait posséder des aptitudes langagières adéquates dans une des quatre modalités – c'est à dire l'élocution, la compréhension, l'écriture et la lecture.⁶ Pour les fins de cet essai nous avons choisi de délaissé ces définitions qui délimitent le bilinguisme en fonction de compétences langagières afin de nous orienter vers une définition plus courante qui permet de classer le bilinguisme selon ses deux manifestations. Dans ce but, nous préférons les définitions du sociologue Joshua Fishman, selon qui le bilinguisme comprend deux formes : l'individuel et le social. D'après lui, le *bilinguisme* proprement dit ferait allusion au comportement langagier

³ Leigh Swigart, « Two codes or one? The insiders' view and the description of codeswitching in Dakar », dans Carol Eastman, ed., *Codeswitching*, Clevedon, Philadelphia, Adelaide, Multilingual Matters Ltd, 1992, p. 83.

⁴ Leonard Bloomfield, *Language*, New York, Holt, 1933.

⁵ John Macnamara, « How Can one Measure the Extent of a Person's Bilingual Proficiency? », dans L.G. Kelly edit., *Description and Measurement of Bilingualism: An International Seminar*, Toronto, University of Toronto Press, 1969.

⁶ René Appel et Pieter Muysken, *Language contact and bilingualism*, London, Victoria, Baltimore, Edward Arnold, 1987, p. 3.

individuel alors que la *diglossie* évoquerait le comportement plus général d'une société.⁷

Cette définition nous sera utile non seulement par rapport à l'identification des phénomènes en question mais le travail de Fishman servira également d'un point de départ intéressant lorsque nous entamerons une étude des corrélations entre les sphères individuelles et collectives.

Cela dit, il reste à s'interroger sur les retombées du bilinguisme. Qu'est-ce que c'est de vivre dans deux langues, entre deux langues ou de chevaucher deux langues ? Est-ce que l'on doit constamment se traduire, non seulement changer de vocabulaire et de syntaxe mais aussi de conscience et de sentiments ? De telles questions mènent nécessairement à de nombreuses perspectives de recherche. Alors que les linguistes cherchent à isoler les moyens par lesquels on acquiert, on emmagasine et on se sert de la langue, les politiciens choisissent d'explorer les corrélations entre la langue et le pouvoir. Encore, les théoriciens littéraires et les critiques culturels choisissent plutôt de s'arrêter sur l'imaginaire, l'hybridité, l'entre-deux, le « métissage culturel »⁸ qui est engendré par le bilinguisme. Décidément, tous les experts ne s'entendent pas sur une même notion de « langue ». Par exemple, si le linguiste considère que ce sont les caractéristiques formelles qui déterminent une langue, le locuteur conçoit la langue en tant que symbole de son appartenance à un groupe.⁹ Aspect central de la vie sociale, la langue marque non seulement l'identité individuelle et la cohésion collective mais elle peut être en même temps un élément de différenciation. Si l'on accepte alors que la langue et l'identité

⁷ Joshua A. Fishman, *Language and Ethnicity in Minority Sociolinguistic Perspective*, Clevedon, Philadelphia, Multilingual Matters Ltd, 1989, p. 181.

⁸ Lucien Taylor, « Créolité Bites - A conversation with Patrick Chamoiseau, Raphaël Confiant and Jean Bernabé », *Transition*, Vol 7, n°2, 1997, p. 129.

⁹ Lachman M. Khubchandani, *Plural Languages, Plural Cultures – Communication, Identity, and Sociopolitical Change in Contemporary India*, Honolulu, The East-West Center, 1983, p. 45.

coïncident – que les locuteurs qui parlent plusieurs langues s’identifient nécessairement à une ou à plusieurs de leurs identités linguistiques - que fait-on des communautés bilingues où le comportement linguistique est souvent marqué par la mixité? Que peut-on dire d’individus qui choisissent de vivre dans deux dimensions identitaires, qui adhèrent à la fois à deux cultures et à deux langues?

Depuis les années 1970, de nombreuses études portant sur l’alternance des codes ont tenté de répondre à ces mêmes questions. Pourtant, les réponses fournies ne sont pas claires et il existe un écart visible entre les chercheurs. Certains analystes sont optimistes et prétendent que l’alternance codique permet un élargissement des horizons identitaires et un effondrement des frontières ethniques et langagières.¹⁰ Malgré le fait que le multiculturalisme et le multilinguisme sont à la mode, d’autres chercheurs tels que Roger Bernard, Charles Castonguay et Joshua Fishman nous rappellent que la mixité est souvent moins romantique qu’on ne le croit. Ils affirment que le métissage est un des facteurs qui mènent à l’assimilation et à l’extinction éventuelle de communautés linguistiques entières.¹¹

Dans le texte qui suit, nous nous interrogerons sur chacune de ces deux perspectives : d’une part, l’alternance en tant que source de clivage identitaire et de l’autre, le même phénomène en tant qu’épreuve de réconciliation. Afin de ne pas tomber

¹⁰ Voir par exemple Roger Bernard, « Du social à l’individuel : naissance d’une identité bilingue », *La question identitaire au Canada francophone*, Sainte-Foy, Les Presses de l’Université Laval, 1994, p. 155. Charles Castonguay, « Assimilation linguistique et remplacement des générations francophones et anglophones au Québec et au Canada », *Recherches Sociographiques*, Vol 43, n°1, 2002, p. 171. Joshua A. Fishman, *Language and Ethnicity in Minority Sociolinguistic Perspective*, Clevedon, Philadelphia, Multilingual Matters Ltd, 1989, p. 241.

¹¹ François Paré, *La distance habitée*, Ottawa, Le Nordir, 2003, p. 94.

dans le piège de la répétition, nous avons choisi d'aborder nos propos au moyen d'une étude littéraire. Les auteurs au centre de cette étude sont parmi ceux qui ont choisi de raconter, de narrer leurs expériences en tant qu'individus bilingues. En écrivant la mixité comme ils la vivent, ces artistes élargissent le champ de notre littérature pour qu'elle puisse englober deux langues et deux cultures. Par leurs ouvrages, ils exigent que l'on se libère du discours « unilinguiste », que l'on s'éloigne de la norme et que l'on se permette de découvrir des histoires de ruptures et de relations dialogiques. Ainsi, nous avons choisi de privilégier un corpus littéraire représentatif des deux grandes communautés franco-canadiennes hors Québec : l'Ontario français et l'Acadie.

Le premier chapitre de cet essai sera purement théorique et comprendra deux sections. Dans un premier temps, nous ferons un survol de quelques-uns des grands courants théoriques portant sur le bilinguisme. Nous tenterons alors de mieux situer l'alternance codique par rapport à ses répercussions sur l'identité individuelle et collective. À ces fins, nous nous servirons notamment des ouvrages de Roger Bernard, Charles Castonguay, Joshua Fishman, François Paré et Patrick Chamoiseau. La deuxième section de ce chapitre sera largement consacrée à l'élaboration d'un système d'identification par où nous serons en mesure de définir les motivations sociales qui provoquent l'alternance codique ainsi que de cerner les types d'alternances les plus souvent rencontrés. À ces fins, les analyses de Pieter Muysken et de Lesley Milroy nous fourniront des modèles et une terminologie qui nous permettront d'entreprendre l'analyse de notre corpus.

Le deuxième chapitre marquera le point de départ de notre étude littéraire. Nous nous interrogerons sur la littérature de perte et de résistance à l'assimilation qui est typique de la culture populaire franco-ontarienne. Nous soulignerons ce clivage identitaire tel qu'il est perçu dans deux des œuvres de Patrice Desbiens. Si les textes de notre corpus ontarien témoignent certes de division, nous tâcherons cependant de repérer dans ces mêmes ouvrages certaines traces de réconciliation culturelle et linguistique.

Finalement, **le dernier chapitre** de cette étude traitera des œuvres acadiennes. En faisant l'analyse de certains des ouvrages de Jean Babineau et de Gérard Leblanc, nous explorerons une facette plus positive de l'alternance codique. Ici, on verra que la mixité représente effectivement une multitude de voix et conséquemment, une multitude d'idéologies, de cultures et de traditions. On verra que l'autre n'est pas toujours une menace et que la diglossie peut avoir sa place au sein de la collectivité.

Dans son article *Défaire les identités fétiches*, Régine Robin affirme que « l'écrivain est toujours confronté à du pluriel, à des voix, à des langues, à des niveaux, à des registres de langue, à de l'hétérogénéité, à de l'écart, à du décentrement ». ¹² Si la littérature permet de prendre la parole ¹³, ce n'est pas nécessairement dans le but de manifester son identité, mais parfois simplement dans le but de la découvrir ou de la réinventer, cela afin que l'être bilingue puisse célébrer son hybridité sans avoir à la regretter.

¹² Régine Robin, « Défaire les identités fétiches », dans Jocelyn Létourneau et Roger Bernard (dir.), *La question identitaire au Canada francophone*, Sainte-Foy, Les Presses de l'Université Laval, 1994, p. 222.

¹³ Pour les fins de cette thèse, nous ne distinguerons pas entre les mots « parole » et « langue ». Chaque terme sera utilisé plus généralement pour désigner à certains endroits l'acte individuel et à d'autres moments, l'acte collectif.

Chapitre 1. Théories du bilinguisme

1.1 Quelques grands courants théoriques

Comme nous l'avons indiqué, les études effectuées sur l'alternance codique au cours des dernières décennies divergent considérablement les unes des autres. Naturellement, ces études ont provoqué chez les chercheurs un certain nombre de différences importantes. Dans cette section, quatre théories largement contradictoires mériteront une attention particulière. Nous évoquerons dans un premier temps les théories linguistiques de chercheurs tel que Bloomfield qui jugent que l'alternance codique est la manifestation d'une déficience langagière dans sa langue première. Nous nous arrêterons subséquemment sur les propositions de chercheurs qui perçoivent l'alternance comme une preuve d'assimilation. Nous opposerons les théories de Castonguay et de Bernard à celles d'écrivains qui, comme Patrick Chamoiseau, considèrent plutôt que l'alternance - même spontanée - est source d'affirmation. Finalement, il nous sera utile de nous interroger sur les répercussions de l'alternance codique sur l'identité individuelle et collective.

Le champ des études linguistiques a pendant longtemps été dominé par la supposition que l'unilinguisme était la norme langagière.¹⁴ Ainsi, nombreux sont les linguistes qui ont postulé que l'alternance codique était le résultat d'une piètre compétence dans chacune des deux langues parlées.¹⁵ Parmi ces linguistes, Leonard Bloomfield est reconnu comme étant le premier à avoir fait la distinction entre les vrais

¹⁴ Leigh Swigart, « Two codes or one? The insiders' view and the description of codeswitching in Dakar », dans Carol Eastman, ed., *Codeswitching*, Clevedon, Philadelphia, Adelaide, Multilingual Matters Ltd, 1992, p. 83.

¹⁵ Lesley Milroy et Pieter Muysken, *One speaker, two languages – Cross-disciplinary perspectives on code-switching*, Cambridge, New York, Melbourne, Cambridge University Press, 1995, p. 3.

bilingues qui sont compétents dans deux langues et ceux qui doivent avoir recours à deux langues. Son étude qui date de 1927 est la source des théories du semilinguisme – un concept utilisé pour décrire l'incidence d'individus bilingues chez qui les compétences langagières dans chacune des deux langues sont insuffisantes.¹⁶

Malgré le fait qu'un certain nombre de chercheurs aient confirmé que l'alternance codique représente chez l'individu une faible connaissance des langues en présence, d'autres analyses plus récentes telles que celles de Gumperz (1982) s'y opposent strictement. Au lieu de considérer l'alternance comme marque d'une défaillance, Gumperz considère que la mixité est une ressource supplémentaire qui permet d'exprimer une gamme de significations linguistiques, sociales et rhétoriques.¹⁷ D'autres études encore, attestent du fait que le bilinguisme favorise l'élargissement des horizons, une meilleure vigilance ainsi qu'un bon sens de la relativité¹⁸.

Si les théories du semilinguisme ont pour la plupart perdu leur créance, une familiarité avec ces préconceptions permet néanmoins de mieux comprendre certaines des attitudes qui hantent toujours l'univers polyglotte. Quoique l'on reconnaisse maintenant que le bilinguisme est un atout, il serait faux de croire que les théoriciens contemporains sont largement plus optimistes que leurs prédécesseurs. S'il existe au Canada français une pléthore d'auteurs prééminents qui choisissent d'aborder les conséquences du contact des langues, rares sont ceux qui voient la vie en rose. L'on

¹⁶ *Ibid*, p. 3.

¹⁷ *Ibid*, p. 9.

¹⁸ René Appel et Pieter Muysken, *Language contact and bilingualism*, London, Victoria, Baltimore, Edward Arnold, 1987, p. 101.

notera de façon particulière Roger Bernard et Charles Castonguay dont les ouvrages prédisent l'extinction des communautés minoritaires.¹⁹

Vivant aux frontières de deux cultures, les francophones du Canada habitent un univers où le français cède souvent sa place à l'anglais qui devient effectivement la langue première.²⁰ Les enjeux de cette mixité deviennent clairs lorsque l'on considère que ces individus bilingues doivent à chaque occurrence faire un choix de langue et que ce choix est très souvent marqué par l'hybridité. Roger Bernard, pour qui la langue est une forme essentielle de la culture, se méfie de cet univers bilingue caractérisé par le transcodage. Il affirme que « cette nouvelle culture qui émane des changements sociodémographiques des dernières décennies est (...) un lieu de métissage culturel, mais il s'agit bel et bien d'un lieu illusoire de francité, car il s'inscrit dans un processus de fragmentation irréversible et de dépossession culturelle ».²¹ Selon lui, le Canada français est une construction de l'esprit qui n'a jamais existé en dehors de l'imaginaire.²² Si pour Bernard, le Canada français de l'heure actuelle n'est qu'un beau rêve, ses perspectives d'avenir sont d'autant plus négatives. Dans *Le Canada français : entre mythe et utopie*, il conclut que « le Canada français ne verra jamais le jour ; c'est un projet impossible, une utopie ».²³ Si ces constatations peuvent paraître exagérées, Bernard n'est pourtant pas le seul à être de cet avis.

En faisant l'analyse longitudinale des données de recensements canadiens, Charles Castonguay a lui aussi confirmé l'ampleur du phénomène de l'assimilation. Il

¹⁹ François Paré, *La distance habitée*, Hull, Le Nordir, 2003, p. 94.

²⁰ Roger Bernard, « Du social à l'individuel : naissance d'une identité bilingue », dans Jocelyn Létourneau et Roger Bernard (dir.), *La question identitaire au Canada francophone*, Sainte-Foy, Les Presses de l'Université Laval, 1994, p. 161.

²¹ *Ibid*, p. 161.

²² Roger Bernard, *Le Canada français : entre mythe et utopie*, Hearst, Le Nordir, 1998, 211.

²³ *Ibid*, p. 211.

affirme que l'anglicisation des francophones « a pris le mors aux dents »²⁴ et « qu'à l'échelle du Canada, la population de langue française demeure globalement en situation d'assimilation collective ».²⁵ Selon lui, la domination de l'anglais est absolue et ne laisse entrevoir aucun espoir de renversement.

Pour sa part, Joshua Fishman n'est pas plus optimiste. Dans son livre *Language and Ethnicity in Minority Sociolinguistic Perspective*, le sociologue explique que l'anglicisation des groupes linguistiques minoritaires ne se fait jamais de force et que la langue imposée doit être porteuse de pouvoir, de ressources ou de privilèges pour que son adoption soit considérée comme étant avantageuse. Il signale que le bilinguisme revient inévitablement à ceux qui détiennent le pouvoir et que la langue dominante est naturellement celle qui est adoptée par le groupe minoritaire²⁶. Il est clair que deux siècles de domination britannique coloniale dans les domaines du commerce, de l'industrie, de la science, de la technologie et de l'économique ont favorisé le prestige et l'utilisation de la langue anglaise au Canada.²⁷

Si Roger Bernard, Charles Castonguay et Joshua Fishman partagent une vision selon laquelle le Canada français est en voie d'extinction, d'autres n'ont pas tout à fait perdu espoir. Parmi ces derniers, il semble que François Paré ne soit pas tout à fait convaincu d'une éventuelle fatalité. Selon lui, l'hybridité linguistique ou l'alternance codique ne serait pas un geste de capitulation mais une stratégie *d'accommodement* qu'il

²⁴ Charles Castonguay, « Assimilation linguistique et remplacement des générations francophones et anglophones au Québec et au Canada », *Recherches Sociographiques*, Vol 43, n°1, 2002, p. 171..

²⁵ *Ibid*, p. 179.

²⁶ Joshua A. Fishman, *Language and Ethnicity in Minority Sociolinguistic Perspective*, Clevedon, Philadelphia, Multilingual Matters Ltd, 1989, p. 241.

²⁷ *Ibid*, p. 241.

juge comme étant essentielle aux cultures de la diaspora.²⁸ Par ce geste, les communautés marginalisées tentent « de se réinscrire dans le discours dominant, de l'*approximer* tout en préservant une part variable de leur spécificité culturelle et linguistique ».²⁹ Malgré l'emprise de l'anglais au Canada français, Paré n'a pas renoncé à la survivance. En effet, il suggère que peut-être « les modes les plus efficaces de la résistance à l'hégémonie logot (...) dans la diglossie, le vacillement de l'identité et la recherche de l'approximation ».³⁰ Ainsi, vue comme stratégie d'accommodement, l'on peut soutenir que si l'alternance codique est une étape vers l'assimilation, que cette assimilation peut être en même temps un pas vers la construction d'une toute nouvelle identité – une identité plus ouverte à l'autre.

C'est précisément cette identité remaniée qui est revendiquée par Patrick Chamoiseau. L'écrivain martiniquais, à qui l'on doit la notion de créolité, considère que c'est à partir de plusieurs dialectes que l'on doit créer sa propre langue. Il affirme que la langue mixte n'est pas mourante mais qu'elle évolue continuellement tout en perdant certaines caractéristiques pour en adopter d'autres.³¹ Ainsi, on pourrait dire que c'est grâce à leur mosaïque que les langues hybrides conservent leur richesse, leur libre spécificité, leur identité.

Malgré le fait que l'hybridité aboutit à une culture unique, lorsqu'il s'agit de l'alternance codique, le choix de langue d'un locuteur est nécessairement un reflet de l'identité qu'il cherche à communiquer. Ainsi, le choix langagier représente un « acte

²⁸ J'utiliserai ici la conception élargie du terme « diaspora », telle qu'elle a cours chez des auteurs comme James Clifford, *Routes : Travel and translation in the late twentieth century* (Cambridge, Harvard University Press, 1997) et François Paré, *La distance habitée* (Ottawa, Le Nordir, 2003).

²⁹ *Ibid.*, p. 100.

³⁰ *Ibid.*, p. 97.

³¹ Jean Bernabé, Patrick Chamoiseau, Raphaël Confiant et Mohamed B. Taleb Khyar, « In Praise of Creoleness », *Callalo*, Vol 14, n°4, 1990, p. 899.

identitaire » qui peut être associé à une ou à plusieurs des langues qui co-existent au sein d'une communauté multilingue et multiculturelle.³² Selon Robert Le Page et Andrée Tabouret-Keller, par ses actes identitaires, le locuteur cherche non seulement à projeter sa vie intérieure mais il cherche en même temps à affirmer sa vision du monde.³³ Vu l'incidence du choix de langue sur l'identité individuelle et collective il nous sera utile de nous arrêter plus longuement sur chacune de ces deux dimensions ainsi que sur l'influence qu'elles exercent l'une sur l'autre.

1.2 Les sphères de l'individuel et du collectif

Bien que l'alternance codique ne soit pas la seule forme d'expression linguistique à véhiculer un sens social et référentiel, le phénomène permet néanmoins de mieux comprendre les relations qui existent entre les modalités sociales et les formes linguistiques. Car les frontières sociales et linguistiques ont tendance à se faire plus évidentes dans le cadre d'une situation sociale multilingue.³⁴ Ainsi les chercheurs qui s'intéressent à l'alternance des codes considèrent qu'il s'agit le plus souvent d'une stratégie verbale par laquelle le locuteur utilise ses ressources langagières pour communiquer non seulement son identité personnelle mais également celle de sa collectivité. L'on notera à cet effet que les sphères de l'individuel et du collectif correspondent assez nettement aux notions sociolinguistiques dites « micro » et « macro » (respectivement). Toutefois, pour les fins de cet essai, nous préférons

³² Robert B. Le Page et A. Tabouret-Keller, *Acts of identity, creole-based approaches to language and ethnicity*, Cambridge, Cambridge University Press, 1985, p. 14.

³³ *Ibid.*, p. 181.

³⁴ Monica Heller, *Codeswitching – Anthropological and Sociolinguistic Perspectives*, Berlin, New York, Amsterdam, Mouton de Guyter, 1998, p. 3.

l'utilisation d'une terminologie plus accessible et nous conserverons les expressions « individuel » et « collectif ».

En abordant la question identitaire au Canada français, il est nécessaire de nous arrêter d'abord sur la façon dont les communautés francophones sont instituées et ensuite sur la façon dont un sentiment d'appartenance se développe en fonction des pratiques sociales et des systèmes idéologiques qui sont en place au sein de ces communautés. À ces fins, les théories proposées par Roger Bernard nous seront indispensables.

Selon Bernard, « la personne n'est rien d'autre que ce qu'elle se fait dans un système d'interactions; [que] nous nous créons en tant que personne par nos actes et les actes des autres (...). Par conséquent, [que] nos actes et les actes des autres sont les deux principaux lieux de l'identité ».³⁵ En reconnaissant que la biologie joue un rôle minime dans la détermination identitaire, Bernard conçoit que l'identité individuelle se développe au niveau psychologique par l'intériorisation graduelle des éléments socioculturels d'un milieu. En autres mots, l'individu se bâtit un monde intérieur en fonction de la société dans laquelle il vit. Il s'approprie les normes, les valeurs et les connaissances de sa communauté et il les adapte pour qu'elles deviennent sa propre conscience et sa propre raison.³⁶ Dans cette optique, l'autre est d'une importance primordiale puisque c'est par le rapprochement et la séparation de l'autre que l'on se fait une image de soi-même. Si l'on peut facilement comprendre en quoi la parole peut représenter un acte identitaire individuel, les théories de Bernard permettent en même temps d'expliquer en quoi ce même acte peut être représentatif d'une identité collective :

³⁵ Roger Bernard, « Du social à l'individuel : naissance d'une identité bilingue », dans Jocelyn Létourneau et Roger Bernard (dir.), *La question identitaire au Canada francophone*, Sainte-Foy, Les Presses de l'Université Laval, 1994, p. 157.

³⁶ Roger Bernard, *Le Canada français : entre mythe et utopie*, Hearst, Le Nordir, 1998, p. 152.

Dans l'interaction des mondes intérieur et extérieur, Bertrand s'intéresse principalement au mouvement de l'extérieur vers l'intérieur, car il considère que la construction sociale précède l'identité personnelle. Malgré ce penchant, Bernard utilise les théories de Pierre Bourdieu (1980) afin de pousser plus loin les relations de réciprocité qui existent entre les sphères individuelles et collectives et démontrer en quoi ce mouvement peut être renversé. Persuadé de l'objectivité des structures sociales, Bernard propose que les membres d'une même communauté partagent nécessairement un certain nombre de structures mentales. Ainsi, l'homogénéité de ces structures favorise le développement d'un sentiment de solidarité qui, en revanche, contribue à l'apparition d'une identité collective.³⁷ Finalement, c'est grâce à la réciprocité des deux sphères que la parole est un acte identitaire collectif aussi bien qu'individuel.

Pour les fins de cette section, il nous a paru utile d'avoir recours à un schéma (Figure 1) qui nous permet de dresser le bilan des principales caractéristiques qui nous amènent à distinguer la sphère individuelles de la sphère collective :

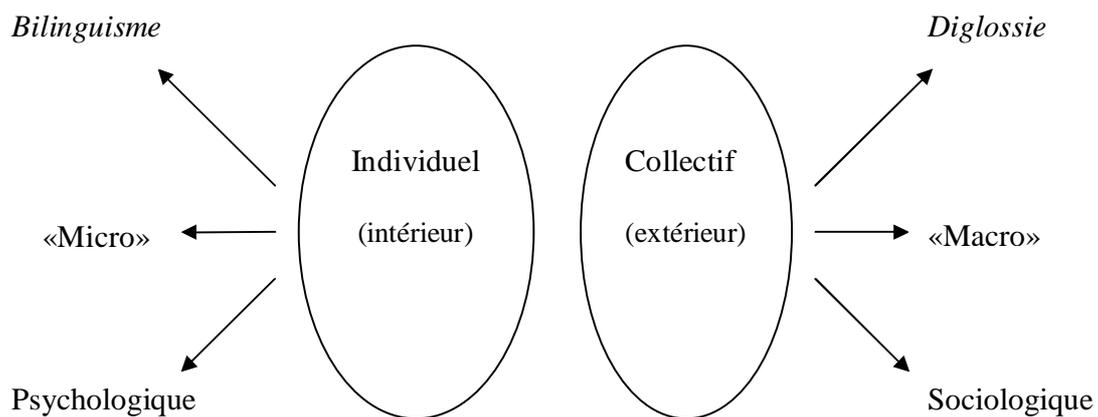


Figure 1. Caractéristiques des sphères individuelles et collectives

³⁷ Roger Bernard, « Du social à l'individuel : naissance d'une identité bilingue », dans Jocelyn Létourneau et Roger Bernard (dir.), *La question identitaire au Canada francophone*, Sainte-Foy, Les Presses de l'Université Laval, 1994, p. 160.

En bref, l'on rappelle que l'univers individuel qui est marqué selon Fishman par le *bilinguisme* proprement dit. Représentative du monde intérieur de la personne, cette sphère s'inscrit dans les études sociolinguistiques « micro » puisqu'elle s'intéresse, selon Bernard, à la psyché du locuteur. En revanche, l'univers collectif est marqué par le comportement plus général de la *diglossie*. Ayant trait aux études linguistiques « macro », cette sphère s'intéresse avant tout au domaine de la sociologie dans son sens le plus large. Ces notions ainsi que leurs relations de réciprocité nous permettront de mieux comprendre en quoi l'alternance des codes est un acte identitaire collectif aussi bien qu'individuel.

1.3 Vers un système d'identification et une terminologie

Ayant fait un parcours des plus grands courants théoriques concernant l'alternance codique, il reste à nous doter d'un système de classification et d'une terminologie qui se prêtent à l'étude de notre corpus. À ces fins, nous avons élaboré un système qui tentera de répondre à deux questions principales. Dans un premier temps - Quelles sont les raisons de l'alternance codique ? Dans un deuxième temps - Quels sont les moyens par lesquels un locuteur saute d'une langue à une autre ? Ces questions répondues, nous aborderons finalement la question de l'alternance codique au sein de la littérature. Nous soulignerons les raisons pour lesquelles une étude littéraire est propice à l'analyse identitaire et nous nous arrêterons finalement sur quelques-unes des difficultés auxquelles l'on fait face lorsque l'on s'interroge sur l'aspect oral d'un texte.

Comme nous l'avons vu, les études de sociolinguistique se sont pendant longtemps préoccupées de la norme langagière unilingue. Lorsque les chercheurs se sont

enfin tournés vers l'étude du bilinguisme, ils cherchaient principalement à comprendre les mécanismes qui permettaient à l'individu de séparer une langue d'une autre.

Autrement dit, on souhaitait savoir si la personne bilingue possédait un lexique distinct pour chaque langue, ou au contraire un vocabulaire partagé entre plusieurs langues.³⁸

Commençons par proposer que dans la vie de tous les jours, l'individu bilingue se trouve à divers points le long d'un continuum. Ainsi à un bout, la personne bilingue fonctionne dans un mode unilingue où elle doit se limiter à une seule langue. À l'autre bout, la personne se retrouve dans un environnement où elle partage avec autrui la connaissance de deux langues. Dans ce deuxième cas, les locuteurs se trouvent dans un mode bilingue où l'alternance codique peut se manifester. Lorsqu'il s'agit du mode bilingue, les chercheurs s'entendent pour dire que l'alternance est le résultat d'un processus en deux étapes.³⁹ Dans la première, les locuteurs choisissent une langue de base ou une langue principale dont ils se serviront au cours de leur échange. Certes, ils pourront au cours de cette même conversation, choisir de changer de langue. C'est cette deuxième étape que l'on nomme l'alternance codique.⁴⁰

1.4 Pourquoi alterne-t-on les codes ?

L'alternance codique se fait pour une multitude de raisons. Dans cette section, nous avons tenté de regrouper un nombre de théories provenant de divers spécialistes afin d'élaborer un système adapté à notre étude. Ainsi, nous proposons un ensemble de six

³⁸ François Grosjean, «A psycholinguistic approach to code-switching: The recognition of guest words by bilinguals», Lesley Milroy et Pieter Muysken, ed., *One speaker, two languages – Cross-disciplinary perspectives on code-switching*, Cambridge, New York, Melbourne, Cambridge University Press, 1995, p. 261.

³⁹ Voir notamment Peter Auer (1984), Lesley Milroy et Pieter Muysken (1995).

⁴⁰ Peter Auer, *Bilingual Conversation*, Amsterdam, Philadelphia, John Benjamins Publishing Company, 1984, p. 77.

fonctions principales de l'alternance des codes: contextuelle, métaphorique, métalinguistique, référentielle, directive et expressive.

La **fonction contextuelle** trouve ses fondements dans la théorie élaborée par Jan-Petter Blom et John Gumperz (1972).⁴¹ Dans une des théories linguistiques les mieux connues, Blom et Gumperz avaient proposé un type d'alternance codique qui repose sur la séparation sociale d'activités ainsi que sur les rapports sociaux qui y sont associés. Appelée « situational codeswitching », la théorie présuppose que chaque activité est liée à l'utilisation d'une langue particulière et que cette association linguistique symbolise le rôle et le statut des participants ainsi que leurs droits, leurs obligations et leurs attentes. Ainsi l'utilisation d'une langue dans un contexte quelconque fait appel à toutes les significations sous-jacentes à une langue.⁴² En bref, la théorie du « situational codeswitching » fait appel à l'alternance codique déclenchée par un changement de situation ou de circonstance.

La fonction contextuelle adopte la définition conçue par Blom et Gumperz mais, pour les fins de cet essai, nous préférons accorder une plus grande importance aux divers types de situations qui sont susceptibles d'entraîner une alternance des codes. Nous prêterons une attention particulière à cinq contextes distincts : la famille ; les amis ; le milieu scolaire ; le travail et les activités commerciales, et finalement les médias. Une analyse de chacune de ces circonstances nous permettra non seulement de mieux comprendre la fonction contextuelle de l'alternance codique mais elle nous permettra également de confirmer certaines conclusions vis-à-vis des sphères publiques et privées.

⁴¹ Voir Jan-Petter Blom et John Gumperz, « Social meaning in linguistic structures: code-switching in Norway », dans John Gumperz et Dell Hymes, eds., *Directions in Sociolinguistics: The Ethnography of Communication*, New York, Holt, Rinehart and Winston, p. 407-434.

⁴² Monica Heller, *Codeswitching – Anthropological and Sociolinguistic Perspectives*, Berlin, New York, Amsterdam, Mouton de Gruyter, 1998, p. 5.

Nous remarquerons entre autre qu'en Ontario français et en Acadie, on a davantage recours au français dans des situations privées alors que son utilisation dans l'univers public est souvent problématique.⁴³

Lorsqu'il s'agit du contexte familial, il est important de se rappeler que la famille représente le premier lieu d'apprentissage de la langue et d'acquisition de la culture.⁴⁴ Ainsi, la langue d'usage à la maison conduit nécessairement à la francisation ou à l'anglicisation de certains comportements linguistiques. Examinons l'exemple suivant tiré d'une description photographique provenant d'un album photo électronique d'une jeune adulte francophone de Sudbury :

« My brother and I - carving our citrouilles. »

L'on notera que dans le cadre de cette citation, l'auditoire ciblé était anglophone et malgré le fait que la langue de base était l'anglais, l'on a tout de même eu recours au mot *citrouille* pour désigner « pumpkin ». Ceci s'explique par le fait que le geste de tailler une citrouille était pour la locutrice une action strictement familiale. Puisque l'évocation de cette activité renvoyait à son enfance et à sa langue maternelle, la locutrice nous concède qu'il lui était tout à fait naturel de changer de code afin d'exprimer le changement de contexte.

Prolongement du milieu familial, le réseau d'amis joue également un rôle important dans la socialisation – surtout pendant l'adolescence et la jeunesse.⁴⁵ Comme la situation familiale a été en mesure de déclencher un changement de code, le réseau d'amis est tout aussi capable d'influer sur le choix de langue. Cependant, dans ce

⁴³ Roger Bernard, *Le Canada français : entre mythe et utopie*, Hearst, Le Nordir, 1998, p. 132-136.

⁴⁴ *Ibid.*, p. 132.

⁴⁵ *Ibid.*, p. 134.

contexte, la fonction de chaque langue est moins claire et dépend largement de la langue maternelle de l'interlocuteur. Selon Bernard, le français est habituellement associé à des amis de langue française alors que les francophones auront presque toujours un comportement anglais avec les amis de langue maternelle anglaise.⁴⁶

Comme le contexte familial, l'école est un lieu qui favorise le développement de sentiments d'appartenance culturelle. Le premier de trois milieux publics, l'école est un endroit qui, au Canada français, entraîne dans la plupart des cas la francisation des comportements. Car malgré le fait que les échanges entre élèves sont souvent bilingues ou en anglais seulement, le dialogue entre les enseignants et les étudiants se déroule presque exclusivement en français.⁴⁷ Ainsi, il est tout à fait naturel qu'une conversation portant sur la matière des cours entraînera le choix d'un lexique français – même si la langue de base est l'anglais.

Le même phénomène apparaît dans les secteurs du travail et des activités commerciales. Cette fois cependant, la langue d'usage est l'anglais et c'est elle qui prend le dessus. La dominance de l'anglais « a pour effet de réduire la disponibilité des mots français qui sont associés à ces domaines et d'« ouvrir la porte » à leurs équivalents anglais. »⁴⁸ Ainsi, lorsqu'il s'agit du monde du travail, l'individu francophone a souvent recours à une terminologie anglaise – soit parce que cela lui paraît naturel, soit parce qu'il ne connaît pas le vocabulaire français. Cela explique pourquoi l'emploi de mots techniques par exemple occasionne très souvent une alternance des codes.

⁴⁶ *Ibid.*, p. 135.

⁴⁷ *Ibid.*, p. 135.

⁴⁸ Raymond Mougeon, « Perspective sociolinguistique sur le comportement langagier de la communauté franco-ontarienne », dans Jacques Cotnam, Yves Frenette et Agnès Whitfield, (dir), *La francophonie ontarienne : bilan et perspectives de recherche*, Hearst, Les Éditions du Nordir, 1995, p. 237.

Parmi les cinq circonstances qui peuvent occasionner une alternance codique contextuelle, nulle n'est plus visible que celle des médias. Qu'il s'agisse de la télévision, de la presse, de la radio, du cinéma ou des jeux vidéo, « le français est le grand absent » et les francophones du Canada sont le plus souvent à l'écoute des médias de langue anglaise.⁴⁹ Au même titre que la famille et l'école, ceux-ci deviennent des agents de socialisation. En pénétrant l'univers des jeunes, ils ont une incidence non seulement sur la vision du monde mais également sur la perception de soi et d'autrui. En représentant des relations interpersonnelles exclusivement en anglais, les médias dépeignent un univers où l'individu minoritaire a accès à un nombre limité de rôles sociaux dans sa langue.

Un survol de ces cinq éléments contextuels nous permet de dresser un certain nombre de conclusions. Dans un premier temps, que la langue française au Canada hors Québec est souvent réservée au cadre de la sphère privée.⁵⁰ Provenant d'un milieu franco-ontarien, j'atteste personnellement de l'utilisation plus fréquente de l'anglais dans la sphère publique. Deuxièmement que la dominance de l'anglais dans un contexte public mène à une séparation encore plus marquée des deux langues officielles, et encore que cette ségrégation encourage une forme d'alternance codique selon laquelle un individu peut utiliser ses ressources linguistiques afin de signaler un changement de disposition. Finalement, en changeant de code et en choisissant de porter une attention à certains aspects du discours, il devient possible de souligner ou même de transformer la réalité

⁴⁹ Roger Bernard, *Le Canada français : entre mythe et utopie*, Hearst, Le Nordir, 1998, 136.

⁵⁰ *Ibid.*, p. 132-136.

sociale.⁵¹ En d'autres mots, en créant une relation ambiguë entre la forme (la langue) et le contexte, le locuteur est en mesure de contester et même de redéfinir son identité.

Selon Blom et Gumperz, l'utilisation d'un code dans un contexte non conventionnel est tout à fait courante et se fait normalement dans le but de remettre en question la signification qui est associée à une certaine circonstance.⁵² C'est ce qu'ils ont appelé l'alternance codique de **fonction métaphorique**. Les analyses de René Appel et Pieter Muysken ont aussi traité de ce même phénomène qu'ils nomment la fonction phatique de l'alternance codique. Dans *Language contact and bilingualism*, ils font appel à cette fonction qui, selon eux, accomplit une fonction sociale sans avoir à transmettre de l'information.⁵³

Afin de mieux comprendre la fonction métaphorique, il peut être utile d'avoir recours à un modèle pratique. Ainsi, l'exemple fourni par Monica Heller dans *Codeswitching – Anthropological and Sociolinguistic Perspectives* illustre très bien nos propos. Dans son introduction, Heller fait appel au cas d'élèves et d'enseignants bilingues dans une école de langue française située dans une ville essentiellement anglophone. Elle explique que malgré le fait que tout le monde était bilingue, les enseignants exigeaient que les enfants parlent toujours français à l'école. Un jour, un étudiant est venu demander un service à une de ses enseignantes. Elle a refusé de lui parler en anglais et l'a averti qu'elle considérerait sa demande à condition qu'il la fasse en français. Malgré le fait que le garçon aurait été en mesure de lui demander en français, il a abandonné et est parti.

⁵¹ Monica Heller, *Codeswitching – Anthropological and Sociolinguistic Perspectives*, Berlin, New York, Amsterdam, Mouton de Gruyter, 1998, p. 10.

⁵² Lesley Milroy et Pieter Muysken, *One speaker, two languages – Cross-disciplinary perspectives on code-switching*, Cambridge, New York, Melbourne, Cambridge University Press, 1995, p. 9.

⁵³ René Appel et Pieter Muysken, *Language contact and bilingualism*, London, Victoria, Baltimore, Edward Arnold, 1987, p. 119.

Selon Heller, le garçon sentait qu'il ne réussirait à convaincre l'institutrice que s'il lui demandait le service en dehors du contexte français – c'est-à-dire en dehors de son rôle d'enseignante. Ainsi, lorsqu'elle insista sur le français – la langue associée à son poste – l'étudiant a cru que sa cause était perdue et qu'il ne valait plus la peine de plaider.⁵⁴

Le modèle de Heller est un très bon exemple d'alternance métaphorique. S'il témoigne de la signification sociale qui est accordée à la langue, il démontre d'autant plus qu'un choix de langue non conventionnel peut servir d'outil permettant la remise en question de ces associations. Cet exemple confirme qu'il suffit généralement de transgresser les normes pour attirer l'attention désirée.

Si la fonction métaphorique permet une remise en question contextuelle, alors la **fonction métalinguistique** fait appel aux circonstances où c'est la langue comme telle qui est remise en cause.⁵⁵ Bref, l'alternance codique est alors utilisée dans le but de faire un commentaire direct ou indirect sur une des langues impliquées.

L'alternance codique peut aussi avoir une **fonction référentielle**. La fonction référentielle comprend toute alternance qui est provoquée par un changement de sujet et peut être subdivisée en deux catégories. L'alternance peut servir une fonction référentielle lorsqu'elle suppose un manque de connaissances ou un manque d'aisance langagière dans un sujet particulier. Cette même fonction peut aussi être utile lorsqu'il est plus approprié d'aborder un sujet dans une langue plutôt que dans une autre, ou encore lorsqu'une de ces deux langues est plus sémantiquement adaptée à un certain propos.⁵⁶

Selon René Appel et Pieter Muysken, c'est le type d'alternance dont les locuteurs

⁵⁴ Monica Heller, *Codeswitching – Anthropological and Sociolinguistic Perspectives*, Berlin, New York, Amsterdam, Mouton de Gruyter, 1998, p. 5.

⁵⁵ René Appel et Pieter Muysken, *Language contact and bilingualism*, London, Victoria, Baltimore, Edward Arnold, 1987, p. 120.

⁵⁶ *Ibid.*, p. 118.

bilingues se rendent compte le plus souvent. Lorsqu'on leur demande la raison pour laquelle ils alternent de code, ils répondent que c'est soit qu'ils ne connaissent pas le mot dans la langue de base ou soit que la langue choisie était plus adéquate pour discuter d'un sujet donné par exemple.⁵⁷ Lorsqu'il s'agit de la fonction référentielle, on cite souvent des émissions de radio ou de télévision qui sont destinées aux populations immigrées. On remarque alors que la langue de base est typiquement celle de la minorité mais qu'on utilise à divers moments des mots de la langue majoritaire afin de faire référence à certaines notions qui sont particulières au pays d'accueil. Encore, l'on pourrait citer l'utilisation fréquente de mots techniques anglais au sein d'une conversation entre francophones. Bien que l'on ait signalé ce type d'alternance comme ayant trait à une fonction contextuelle, il se peut tout aussi bien qu'il ait une fonction référentielle.

Si la fonction référentielle a affaire au sujet d'un échange, la **fonction directive** a trait à ses locuteurs. Selon Appel et Muysken, la fonction directive peut prendre deux formes. L'alternance codique peut, certes, viser à exclure un ou plusieurs des participants à la conversation. Le contraire est aussi vrai. L'alternance peut autant servir à inclure certains participants en adoptant leur langue de préférence.⁵⁸

La fonction directive ressemble de très près aux théories d'accommodement de François Paré (2003) et de Howard Giles et Nikolas Coupland (1991). Nous nous rappellerons la section 1.1, où nous avons évoqué l'accommodement dans sa dimension la plus positive. Il était alors question de communautés francophones minoritaires qui s'emparaient de mots anglais afin d'approximer le groupe dominant. C'est ce que Giles appelle la *convergence* : l'utilisation d'une langue autre que la sienne dans le but de

⁵⁷ *Ibid*, p. 118.

⁵⁸ *Ibid*, p. 119.

réduire les dissemblances et de gagner l'estime d'autrui.⁵⁹ Un voyageur anglophone qui se rendrait en France par exemple, ne serait pas trop surpris lorsque bon nombre de Parisiens choisiraient de lui répondre en anglais.

Selon Giles et Coupland, l'antithèse de ce phénomène serait la *divergence* : c'est-à-dire l'utilisation d'une langue minoritaire dans le but de maximiser les différences langagières et de créer un écart entre soi-même et autrui.⁶⁰ Par exemple, des parents qui ont recours à une langue étrangère lorsqu'ils ne veulent pas que leurs enfants comprennent ce dont ils discutent entre adultes.

L'alternance codique peut avoir une dernière fonction – celle qui cherche à mettre l'accent sur une double appartenance. Ici, le locuteur alterne d'une langue à l'autre dans le simple but de souligner son identité mixte. Appel et Muysken donnent comme exemple la communauté hispanique/anglaise à New York. Originaires de Porto Rico, les locuteurs changent si habituellement d'une langue à l'autre que les occurrences d'alternance codique individuelles ont perdu toute autre fonction communicative (contextuelle, métaphorique, métalinguistique, référentielle, directive)⁶¹ C'est ce que l'on appelle la **fonction expressive**.⁶²

En considérant l'alternance des codes, il est important de se souvenir que les raisons qui la motivent ne seront pas les mêmes d'une communauté à l'autre. Malgré le fait que nous pouvons assez facilement décrire l'alternance codique en termes de ses fonctions, il est beaucoup plus difficile de s'entendre sur une définition sociolinguistique.

⁵⁹ Howard Giles et Nikolas Coupland, *Language : Contexts and consequences*, Milton Keynes, Open University Press, 1991, p. 62-64.

⁶⁰ *Ibid.*, p. 65-67.

⁶¹ René Appel et Pieter Muysken, *Language contact and bilingualism*, London, Victoria, Baltimore, Edward Arnold, 1987, p. 110.

⁶² Voir aussi Shana Poplack, « 'Sometimes I'll start a sentence in Spanish Y TERMINO EN ESPANOL': toward a typology of code-switching », *Linguistics*, Vol 18, 1980, p.581-618.

Il est encore plus difficile de les mettre en pratique – question d’attitudes personnelles, de normes collectives et de chevauchement théorique. Quoique chacune de ces théories soit très claire sur papier, il est certes plus exigeant de déterminer les motivations réelles d’un individu ou d’une communauté qui alterne les codes. Néanmoins, nous ferons de notre mieux afin de comprendre la complexité des phénomènes devant nous et nous tâcherons de cerner en quoi l’alternance codique peut être conflictuelle pour les individus et les collectivités bilingues.

1.5 Comment alterne-t-on les codes ?

Ayant dressé une typologie des fonctions de l’alternance codique, nous tenterons maintenant de discerner les divers moyens par lesquels il est possible d’entremêler les éléments de deux langues. À cette fin, nous avons choisi d’adopter le modèle élaboré par Pieter Muysken (2000). Malgré le fait que le modèle choisi n’est pas exhaustif, il fournira néanmoins une classification adéquate qui facilitera l’étude de notre corpus.

Selon Muysken (2000), l’alternance codique s’effectue selon trois procédés distincts : l’insertion, l’alternance, et la lexicalisation congruente. Afin d’éviter de nous embrouiller, nous utiliserons dorénavant le terme « succession » (définition à suivre) pour désigner l’alternance en tant que modèle d’exécution du codeswitching.

Proposée par Carol Myers-Scotton (1993), **l’insertion** est un procédé par lequel on introduit le lexique d’une langue dans la structure générale d’une autre. Cette insertion se fait toujours par rapport à la langue de base et peut comprendre un seul mot de vocabulaire ou bien l’ensemble d’un groupe lexical.⁶³ Par exemple : « Il avait la piètre

⁶³ Peter Muysken, *Bilingual speech – a typology of code-mixing*, Cambridge, New York, Melbourne, Madrid, Cambridge University Press, 2000, p. 221.

habitude de passer à travers les stop signs. »⁶⁴ Dans ce sens, on considère que l'insertion ressemble à l'emprunt et que cet emprunt peut prendre plusieurs formes ; dans certaines langues, il s'agit principalement de phrases adverbiales alors que dans d'autres, on s'approprie surtout des noms. Finalement, puisque l'insertion se fait en fonction d'une langue de base, les mots préservent toujours leur morphologie et c'est la langue matrice qui détermine la structure générale de la phrase.

La succession est un procédé par lequel on saute tout simplement d'une langue à une autre. Dans certains cas, le locuteur choisit de changer de code entre deux énoncés alors que la succession se fait parfois en plein milieu d'une phrase. Par exemple : «Il se dit que *it would be nice to have a head on his shoulders*. »⁶⁵ Puisqu'il y a changement de lexique et de grammaire, il s'agit véritablement *d'alternance*.⁶⁶ On notera que la succession se fait souvent à la suite de l'utilisation d'un seul mot étranger. Car un tel mot peut facilement en provoquer d'autres de cette même langue. Dans le cas du troisième procédé, la structure d'une phrase est largement partagée entre deux langues - c'est ce qu'on appelle la **lexicalisation congruente**. Par exemple : «Musique country-rock dans le background pour amoindrir le splash. »⁶⁷

L'occurrence de ce phénomène est due à deux facteurs principaux : 1) Plusieurs langues partagent un certain nombre de mots homophones – ces mots créent des lieux fréquents de transitions. 2) Un grand nombre d'idiomes partagent également des

⁶⁴ Jean Babineau, *Bloupe*, Moncton, Les Éditions Perce-Neige, 1993, p. 72.

⁶⁵ *Ibid.*, p. 72.

⁶⁶ Peter Muysken, *Bilingual speech – a typology of code-mixing*, Cambridge, New York, Melbourne, Madrid, Cambridge University Press, 2000, p. 5.

⁶⁷ Jean Babineau, *Bloupe*, Moncton, Les Éditions Perce-Neige, 1993, p. 145.

structures semblables – ces similarités encouragent les transitions puisqu’elles permettent de maintenir une structure cohérente.⁶⁸

Malgré le fait qu’il puisse être difficile de distinguer les motivations qui mènent à l’alternance des codes, il est vraiment plus facile de cerner les procédés par lesquels elle se manifeste. Si nous avons choisi d’avoir recours à un modèle d’identification relativement simple, c’est dans l’ensemble en raison du fait que nous avons voulu nous appliquer à décortiquer les aspects affectifs du phénomène. Autrement dit, la question de savoir pourquoi nous sera plus importante que la question de comprendre comment. Quoique la nomenclature choisie serve très bien à l’identification de diverses manifestations, nous nous intéresserons principalement aux retombées de l’alternance codique sur l’identité individuelle et collective. Ainsi, pour les fins de cette thèse, nous préférons nous tenir à une notion plus ouverte de l’alternance des codes – une notion qui inclura à certains endroits des anglicismes et des calques de l’anglais. Cela dit, il reste à s’interroger sur la place de la littérature au sein de notre étude.

1.6 L’alternance codique au sein de la littérature

Au cours de la première moitié de ce chapitre, nous avons soulevé de nombreuses questions ayant trait à l’identité bilingue. Il était alors question d’assimilation, d’aliénation linguistique et culturelle et de nouvelles identités. Ce sont les mêmes questions qui s’étendent au domaine de la littérature. L’écrivain bilingue qui choisit de s’exprimer au moyen de l’écriture doit lui aussi faire un choix de langue. Ce choix est d’autant plus difficile lorsque sa langue parlée est fragmentée et qu’il ne trouve pas les

⁶⁸ Peter Muysken, *Bilingual speech – a typology of code-mixing*, Cambridge, New York, Melbourne, Madrid, Cambridge University Press, 2000, p. 123.

bons mots pour l'exprimer. Pourtant, en écrivant des textes qui transgressent les normes littéraires, bon nombre d'auteurs font le choix de ne pas choisir. Sylvie Baron Supervielle (2002) exprime très bien cette décision ou cette indécision. Dans *Le Pays de l'Écriture*, elle affirme : « Si, dans le passé, des experts établirent un alphabet pour fixer les langues, j'aspire à transcrire une écriture libérée, non seulement de l'alphabet, mais encore de mes deux langues (...) Il y a la langue avec laquelle je pense et me parle, et celle qui ayant acquis une forme, sortira de ma bouche et de la plume. C'est la première que j'essaye d'insuffler aux mots. Sans elle, ils restent sans vie. »⁶⁹ Comme elle, les écrivains de notre corpus choisissent de se raconter, de se narrer, de se traduire dans une langue ou dans deux langues qui sont fidèles à leur essence.

Malheureusement, une étude qui repose sur la mixité langagière comme celle que nous proposons peut être problématique, car les études portant sur l'alternance codique s'intéressent primordialement à l'analyse de la conversation où ce sont les participants qui accordent de l'importance à la langue. Contrairement au dialogue, l'écriture est un acte tout à fait solitaire où l'échange peut paraître impossible. Nous considérerons cependant que la signification d'un texte repose ni chez le locuteur, ni chez l'auditeur (ici le lecteur) mais que son sens renvoie effectivement à un échange bidirectionnel où chacun des participants contribue à l'interprétation. Ainsi, tout comme l'écrivain inscrit un message dans son texte, le lecteur donne également du sens à l'œuvre par la façon dont il l'interprète sa lecture. Dans ce sens, on peut apprécier la pertinence d'analyses linguistiques menées sur les données orales à l'étude d'un corpus littéraire écrit.

⁶⁹ Citée en exergue par Isabelle de Courtivron, *Lives in Translation – Bilingual Writers on Identity and Creativity*, New York, Hampshire, Palgrave MacMillan, 2003.

Chapitre 2. L'Ontario français

Xanthus commenda [à Ésope] d'acheter ce qu'il y aurait de meilleur. Il n'acheta que des langues, l'entrée, le second, l'entremets, tout ne fut que langues. Et qu'y a-t-il de meilleur que la langue ? reprit Ésope : « Elle est le lien entre les humains, la clef de la civilisation, elle sert à louer les dieux. » Eh bien, dit Xanthus, achète-moi demain ce qui est de pire... Le lendemain, Ésope ne fit servir que le même mets, disant que la langue est la pire chose qui soit au monde : « Elle transmet les mensonges et les calomnies, elle divise les humains. »⁷⁰
La Fontaine – Vie d'Ésope

Comme le dit Ésope dans ce dialogue, la langue est source de tensions ethniques, sociales et psychologiques. Elle divise les peuples, elle crée des marges, elle trompe, elle impose. Puisqu'elle est porteuse d'une conscience collective, elle est aussi riche d'une volonté de vivre. En Ontario, comme ailleurs au Canada où le français et l'anglais se côtoient de si près, la langue représente véritablement ce qu'il y a de meilleur et ce qu'il y a de pire. Ce deuxième chapitre s'intéressera justement à ce paradoxe.

Nourrie par la dislocation des repères identitaires, la littérature représente certes un lieu de résistance, mais également un lieu où l'écrivain peut témoigner de la difficile affirmation francophone. Confronté à de nombreuses voix et à de nombreux registres, l'écrivain bilingue qui choisit d'écrire en deux langues se livre nécessairement à un processus d'introspection approfondie. Bien que personnelle, cette quête identitaire est immanquablement répercutée au niveau de la collectivité. Puisque la réalité linguistique est reflétée dans les œuvres d'auteurs franco-ontariens, l'analyse des pratiques diglossiques littéraires est révélatrice de l'état actuel des populations bilingues de l'Ontario.

⁷⁰ Cité par Jocelyne Felx, « Les Langues d'Ésope », *Lettres Québécoises*, No. 53, 1989, p. 33.

Pour les fins de cette étude, nous nous intéresserons notamment à deux des œuvres du poète franco-ontarien Patrice Desbiens. En faisant l'analyse de la diglossie littéraire dans le recueil *Poèmes anglais* (1988) et dans le récit *L'Homme invisible / The Invisible Man* (1997) nous nous rendrons compte d'une perception tantôt positive, tantôt négative du parler franco-ontarien. Afin d'entamer cette étude littéraire, il sera utile de nous arrêter sur la façon dont l'histoire des langues au Canada a participé au fil des années à la construction d'une identité franco-ontarienne.

2.1 La révolution franco-ontarienne (1960-1980)

Les communautés qui sont interpellées par le discours franco-ontarien diffèrent considérablement l'une de l'autre. Dispersées dans divers coins de la province, chacune de ces agglomérations a développé une culture qui lui est propre et qui la distingue de toutes les autres. Malgré cela, le discours franco-ontarien renferme aussi une certaine cohérence car ce « sentiment général qui anime »⁷¹ les populations de l'Ontario français est le résultat d'une réaction collective – une réponse à la dispersion, à la marginalisation et au manque de reconnaissance des quarante dernières années. Au fil du temps, l'imaginaire franco-ontarien a été manipulé et transformé en fonction d'un certain nombre de facteurs tels que la religion, la politique, les conditions matérielles, la hiérarchisation ethnique et les rapports sociaux et économiques.⁷² Quoique l'histoire des communautés francophones au Canada ait été mouvementée, il ne faut pourtant pas chercher loin pour repérer les origines de son état présent.

⁷¹ Paul-François Sylvestre, *Le discours franco-ontarien*, Ottawa, Les Éditions de l'Interligne, 1985, p. 9.

⁷² Roger Bernard, *De Québécois à Ontariens: La communauté franco-ontarienne*, Hearst, Les Éditions du Nordir, 1988, p. 77-78.

Selon Danielle Juteau, l'éveil de l'identité franco-ontarienne et le projet politique qui l'accompagne sont le résultat de deux facteurs principaux. Le premier facteur 'interne' évoque un processus semblable à celui qui a été déclenché par les transformations sociales québécoises. C'est-à-dire l'innovation des structures sociales dans l'intérêt de la modernisation, de l'urbanisation et de la laïcisation. Le deuxième facteur a largement à voir avec le nationalisme qui transpire de la Révolution tranquille au Québec.⁷³

Vu la consolidation du nationalisme québécois au cours des années 1960, les Franco-Ontariens qui s'inscrivaient alors dans le sillage de la société canadienne-française du Québec ont dû tenter de se redéfinir. Ne pouvant plus s'identifier au modèle québécois, les structures d'appartenance traditionnelles des Franco-Ontariens ont été complètement bouleversées.⁷⁴ Ainsi, au lendemain de la Révolution tranquille, l'ensemble des communautés francophones hors Québec ont dû se débrouiller seules et devenir formellement des membres de la diaspora canadienne. Dorénavant, les communautés francophones hors Québec cessent de s'identifier en tant que Canadiens français et deviennent plutôt Acadiens, Fransaskois, Franco-Manitobains, Franco-Albertains, Franco-Colombiens et certes Franco-Ontariens.

La Révolution tranquille a laissé des marques profondes sur la conscience collective franco-ontarienne. Ayant perdu leur voix politique unifiée, les communautés de la diaspora canadienne doivent désormais apprendre à fonctionner séparément au sein d'une société anglophone. Dans son livre *Entre Montréal... et Sudbury : Pré-textes pour*

⁷³ Danielle Juteau, *L'ethnicité et ses frontières*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 1999, p. 55.

⁷⁴ Roger Bernard, *De Québécois à Ontariens: La communauté franco-ontarienne*, Hearst, Les Éditions du Nordir, 1988, p. 29-30.

une francophonie ontarienne, Fernand Dorais affirme que « le devenir du peuple [franco-ontarien] et le devenir qu'on lui a prêté (...) paraissent de moins en moins n'avoir jamais coïncidé. »⁷⁵ Il explique que l'ensemble des communautés franco-ontariennes « vit à l'anglaise et sent à la française. »⁷⁶

À l'époque de la Révolution tranquille, la chanson populaire intitulée *Mommy Daddy* (1971)⁷⁷ témoignait précisément de cette rupture dont nous parle Dorais. Écrite par Marc Gélinas et Gilles Richer, cette chanson québécoise a été diffusée en Ontario par l'entremise de Lise Paiement, auteure, compositrice et interprète de Sturgeon Falls qui a voulu faire connaître son message. En tant qu'enseignante, Paiement a voulu inspirer les siens à s'engager en faveur de la cause francophone. Malgré ses origines québécoises, la chanson *Mommy Daddy* résume très bien les sentiments de perte et de résistance à l'assimilation qui sont typiques de la culture populaire franco-ontarienne :

*Mommy, daddy, I love you dearly
Please tell me how in French my friends used to call me
Paule, Lise, Pierre, Jacques ou Louise
Groulx, Papineau, Gauthier, Fortin, Robichaud, Charbonneau.*

*Mommy, daddy, what happened to my name?
Oh mommy, daddy, how come it's not the same?
Oh mommy, tell me why it's too late, too late, much too late?*

*Mommy, daddy, I love you dearly
Please tell me where we used to live in this country
Trois-Rivières, Saint-Paul, Grand-Mère
Saint-Marc, Berthier, Gaspé, Dolbeau, Tadoussac, Gatineau.*

*Mommy, daddy, how come it's not the same?
Oh mommy, daddy, there's so much in a name.
Oh mommy, tell me why it's too late, too late, much too late?*

⁷⁵ Fernand Dorais, *Entre Montréal... et Sudbury : pré-textes pour une francophonie ontarienne*, Sudbury : Prise de Parole, 1984, p. 68.

⁷⁶ Ibid, p. 68.

⁷⁷ Enregistrée par Marc Gélinas et Dominique Michel, Disque Trans-Canada, 3406, 1971.

*Mommy, daddy, I love you dearly
Please do the song you sang when I was a baby
Fais dodo, Colas mon p'tit frère
Fais dodo, mon petit frère, tu auras de l'eau.*

*Mommy, daddy, I remember the song
Oh mommy, daddy, something seems to be wrong
Oh mommy, tell me why it's too late, too late, much too late?*

*Mommy, daddy, I love you dearly
Please tell me once again that beautiful story
Un jour ils partirent de France
Bâtirent ici quelques villages, une ville, un pays.*

*Mommy, daddy, how come we lost the game?
Oh mommy, daddy, are you the ones to blame?
Oh mommy, tell me why it's too late, too late, much too late?*
Marc Gélinas et Gilles Richer, 1971

Chantée par une seule personne, la berceuse laisse entendre un dialogue entre une mère et son enfant. Ensemble, ils se souviennent des origines de l'assimilation et ils cherchent à l'expliquer. À cet effet, on peut soutenir que la voix maternelle représente la cohésion et la solidarité – un lien à la mère patrie et à la langue française alors que la voix de l'enfant représente la disjonction – un présage de l'avenir du français en Ontario, comme dans le reste du Canada.⁷⁸

Si la Révolution tranquille marque un des moments les plus sombres de l'histoire franco-ontarienne, les années qui suivent sont largement plus assurées.⁷⁹ En Ontario français, les transformations de la société québécoise ont eu des retombées importantes. Selon François Paré, la communauté franco-ontarienne aurait connu sa propre renaissance culturelle « au moment où le Québec se désintéressait de plus en plus du sort

⁷⁸ Marc James Léger, « Memory into history : Personal documents for an age of Franco-Ontarian reculturation », *Journal of Canadian Studies*, Vol 36, n° 3, 2001, p. 86.

⁷⁹ Fernand Dorais, *Entre Montréal... et Sudbury : pré-textes pour une francophonie ontarienne*, Ottawa : Prise de Parole, 1984, p. 53.

des communautés francophones établies hors de ses frontières ». ⁸⁰ Face à l'indépendantisme québécois et à l'empiétement anglophone, la communauté francophone de l'Ontario se regroupe afin de provoquer ses propres changements culturels radicaux.

Bien entendu, la réussite du nouveau projet franco-ontarien reposait sur la création d'institutions propres. Dans une atmosphère d'animation culturelle bouillonnante, c'est précisément ce qui s'est produit. L'arrivée de Robert Dickson et de Fernand Dorais à l'Université Laurentienne, la création du Théâtre du Nouvel-Ontario, l'avènement du festival La Nuit sur l'étang en 1973, la fondation des Éditions Prise de Parole, l'établissement du magazine culturel *Liaison*, l'action d'André Paiement et de la Coopérative des artistes du Nouvel-Ontario (CANO)⁸¹ - chacune de ces réalisations a contribué non seulement à la propagation d'une culture et d'une langue mais a aussi déclenché le développement d'une nouvelle conscience collective - une conscience qui porte toujours les marques douloureuses de son histoire mais qui conserve malgré tout sa volonté de vivre.

En évaluant l'évolution de la conscience franco-ontarienne, il est important de reconnaître que les institutions culturelles des années 1970-1980 étaient emblématiques d'une réalité francophone qui, pour la première fois, se distinguait du monde anglophone. Puisqu'elles s'adressaient principalement à la collectivité minoritaire, les réalisations qui ont émané de ces institutions culturelles étaient très souvent caractérisées par la promotion d'un français typiquement ontarien – c'est-à-dire par un français

⁸⁰ François Paré, *Les littératures de l'exiguïté*, Hearst, Les Éditions du Nordi, 1992, p. 109.

⁸¹ *Ibid.*, p. 109.

profondément marqué par l'anglais. Par conséquent, l'anglais est devenu lui aussi, un aspect central de l'identité franco-ontarienne.

En effet, quoiqu'on ait pendant longtemps considéré que la langue était une forme essentielle de la culture et un élément important de cohésion sociale, les spécialistes d'aujourd'hui sont d'accord pour dire que le marqueur identitaire franco-ontarien le plus assuré n'est pas celui qui repose sur le simple partage d'une langue commune, mais plutôt celui qui repose sur le fait d'être bilingue.⁸²

Ayant confirmé que les idées et les valeurs qui sont rattachées au bilinguisme sont « indissociables des rapports sociaux qui les ont produites et reproduites à travers l'histoire », ⁸³ nous devons forcément considérer qu'un certain nombre de facteurs continuent d'avoir une incidence sur la fragmentation de l'identité franco-ontarienne. Aujourd'hui, les transferts linguistiques, l'exogamie et la prédominance de l'anglais dans les médias et dans le monde du travail ne sont que quelques-uns des enjeux qui affectent l'imaginaire francophone en Ontario. Vu l'état des relations francophones/anglophones au Canada à l'heure actuelle, une étude portant sur les retombées de l'alternance des codes devient d'autant plus pertinente.

2.2 Patrice Desbiens : Pessimiste perpétuel et défenseur des petits

Patrice Desbiens est l'un des poètes franco-ontariens les plus reconnus. Avec André Paiement, Jean Marc Dalpé, Robert Dickson et bien d'autres, il appartient à cette génération d'écrivains qui ont oeuvré à la renaissance culturelle qui s'est amorcée en

⁸² Roger Bernard, *De Québécois à Ontariens: La communauté franco-ontarienne*, Hearst, Les Éditions du Nordir, 1988, p. 84-85.

⁸³ *Ibid.*, p. 78.

Ontario français au lendemain de la Révolution tranquille des années 1970.⁸⁴ Au centre des nombreux ouvrages qu'il a publiés jusqu'à présent : la difficile élaboration de l'identité franco-ontarienne et les relations conflictuelles entre anglophones et francophones.

En tant qu'écrivain, Patrice Desbiens choisit d'illustrer la vie quotidienne franco-ontarienne. Cette représentation de l'ordinaire renvoie naturellement aux aspects de la quotidienneté les plus intimes. Les œuvres de Desbiens ne font référence à aucun événement exceptionnel ou enjeu hors de l'ordinaire. En mettant en scène des personnages tout à fait ordinaires et marginalisés, les ouvrages de Desbiens font plutôt allusion à la dimension individuelle, habituelle, voire banale de la vie. C'est ce qu'Élizabeth Lasserre appelle « la rhétorique du quotidien ».⁸⁵

Dans les pages suivantes, nous proposons de tracer les grandes lignes du parcours langagier dans le recueil *Poèmes Anglais* et le récit *L'Homme invisible / The Invisible Man*. En utilisant les théories du bilinguisme mentionnées au premier chapitre, nous tenterons de montrer en quoi la représentation de la langue familière franco-ontarienne permet à Desbiens de dénoncer et de revendiquer à la fois sa langue parlée, sa culture populaire - bref son identité.

⁸⁴ Elizabeth Lasserre, «Patrice Desbiens: "Je suis le franco-ontarien"», *Nuit Blanche*, Vol 62, 1995-1996, p. 64.

⁸⁵ Elizabeth Lasserre, «Écriture mineure et expérience minoritaire : la rhétorique du quotidien chez Patrice Desbiens », *Études françaises*, Vol 33, n°2, 1997, p. 65.

2.2.1 Poèmes anglais

Une lecture de l'œuvre d'écrivains tels que Desbiens exige que l'on s'arrête longuement sur la langue. Par rapport à celle-ci, il est clair que les poètes du « premier combat »⁸⁶ franco-ontarien (1970-1980) n'ont pas choisi le genre poétique afin de s'insérer dans les traditions du haut langage de Mallarmé. Bien au contraire, il est probable que leurs choix de genre aient été motivés par le fait que la poésie leur permettait de s'éloigner autant que possible de la norme littéraire française. D'un côté Élisabeth Lasserre précise que le choix du genre poétique se serait fait chez Desbiens en fonction de sa proximité avec la chanson et de sa forme courte et flexible ;⁸⁷ François Paré ajoute pour sa part qu'il a aussi été question d'intimité par rapport au lecteur,⁸⁸ de marginalité et d'économie.⁸⁹ Quoique chacune de ces conclusions puisse être valide, le choix de langue pour Patrice Desbiens est encore plus simple. Dans une entrevue avec Georges Bélanger, le poète affirme très franchement : « Je pense, je vis et je parle comme ça. C'est naturel ».⁹⁰

Rejetant la langue des Belles-lettres, le langage de Desbiens est celui que l'on parle et non celui que l'on écrit – c'est la langue de la rue, « la voix de sa communauté (franco-ontarienne) doublement marginalisée, linguistiquement et socialement. »⁹¹ C'est une langue qui appartient à un domaine hybride, divisé entre l'oral et l'écrit et partagé entre le français et l'anglais.

⁸⁶ Élisabeth Lasserre, «La littérature franco-ontarienne: Ruptures et continuité », dans Hédi Bouraoui et Ali Reguigui dir., *Perspectives sur la littérature franco-ontarienne*, Sudbury, Éditions Prise de parole, 2007, p. 20.

⁸⁷ *Ibid.*, p. 72.

⁸⁸ François Paré, *Les littératures de l'exiguïté*, Hearst, Les Éditions du Nordir, 1992, p. 100.

⁸⁹ *Ibid.*, p. 103.

⁹⁰ Georges Bélanger, « Portrait d'auteur : Patrice Desbiens », *Francophonies d'Amérique*, n° 2 1992, p. 98.

⁹¹ Élisabeth Lasserre, «Patrice Desbiens: "Je suis le franco-ontarien"», *Nuit Blanche*, Vol 62, 1995-1996, 65.

Dans *Poèmes anglais*, Desbiens ne dissimule pas son refus de la langue de l'institution littéraire canonique :

Montréal
tu es la beauté et la bêtise
tu es la maîtresse d'école et
la guidoune / c'est-à-dire /
tu m'apprends rien et me
montres tout
et je suis pris
non
pogné entre les deux
avec les clochers d'églises qui déchirent ta robe
et tu es ruisselante et
douce sous la pluie
et tu me reçois
comme un roi
qui a perdu
son pays.⁹²

Si cet extrait de *Poèmes anglais* paraît sans conséquences, il cache pourtant un lourd commentaire. Ayant fait l'utilisation du verbe « prendre », le narrateur se corrige promptement et utilise de préférence le verbe « pagner ». Sa décision de substituer la forme vernaculaire à la forme standard est d'autant plus saillante qu'il a pris la peine de signaler le processus par lequel il a fait son choix. Les lecteurs franco-ontariens reconnaissent dans ce jeu le même processus psychologique qui se produit en eux à chaque fois qu'ils cherchent à trouver le mot juste – voire le mot français. Quoique le poète fasse allusion à son pays « perdu », le fait d'avoir eu recours à la version familière du verbe sert néanmoins à mettre en valeur la langue parlée franco-ontarienne au détriment de la langue écrite normalisée.

Si dans cet instant, Desbiens se range clairement du côté du français parlé, sa position est moins claire lorsqu'il s'agit de la place accordée à l'anglais au sein de la

⁹² Patrice Desbiens, *Poèmes anglais*, Sudbury, Prise de Parole, 1988, p.33.

langue française. À cet effet, Robert Yergeau propose que l'auteur serait piégé et deviendrait « le rat qui se mord la queue dans le labyrinthe du bilinguisme. »⁹³ Qu'il écrive: « Un jour/ ce poème sera/ traduit en/anglais/ et/ un jour/ je me réveillerai/ avec/ l'incroyable faculté/ de ne plus comprendre/ l'anglais »⁹⁴ ou encore « Je veux parler de/ Jean Marc Dalpé et/ Patrice Desbiens assis à/ une table de taverne,/ écrivant des poèmes/ avec seulement un/ dictionnaire anglais-/ français entre/ eux »⁹⁵ il semble que Desbiens oscille continuellement entre le rejet et l'acceptation de l'anglais.

Si *Poèmes anglais* s'ouvre sur la phrase : « Je veux écrire maintenant »⁹⁶, l'acte de l'écriture comme celui de la parole n'est pas facile pour Desbiens. Ses « doigts dorment sur le piano de la page »⁹⁷ et il ne trouve pas les mots qui lui permettent de reprendre la parole. Partout il rencontre des obstacles et le plus souvent, ceux-ci prennent la forme de l'anglais. :

Je me trouve
dans un autobus
[...]
On se bouscule,
on se majuscule et
se minuscule tandis que
derrière moi,
une Franco-Ontarienne dit à
une autre Franco-Ontarienne :
« Tu sais, il y a du monde
qui sont vraiment pas
considérables... »⁹⁸

L'affrontement des deux langues est omniprésent tout au long du recueil et l'auteur ne se targue pas de le dissimuler. Quoique l'on se rende vite compte qu'il s'agit

⁹³ Robert Yergeau, «La poésie franco-ontarienne: Les lieux de la dépossession », *Francophonies d'Amérique*, n° 1, Ottawa, Les Presses de l'Université d'Ottawa, 1991, p. 8.

⁹⁴ Patrice Desbiens, *Poèmes anglais*, Sudbury, Prise de Parole, 1988, p.39.

⁹⁵ *Ibid*, p.59.

⁹⁶ *Ibid*, p.11.

⁹⁷ *Ibid*, p.11.

⁹⁸ *Ibid*, p. 19.

dans le passage ci-dessus d'un accrochage entre Francophone et Anglophone, l'on discerne moins facilement les raisons pour lesquelles Desbiens a choisi d'insérer un anglicisme. Si c'est avec un air de supériorité que les Franco-Ontariennes cherchent à dire que les anglophones ne sont pas attentionnés (*considerate*), Patrice Desbiens cherche plutôt à faire un commentaire sur la langue elle-même – plus particulièrement sur l'interférence de l'anglais sur le français. En optant pour une tournure anglophone, l'auteur cherche non seulement à souligner l'empiétement de l'anglais mais on pourrait aussi soutenir qu'il tente en même temps d'attirer l'attention à une certaine particularité de la langue telle qu'elle est utilisée en Ontario français.

Puisque les motivations de l'auteur sont nécessairement différentes de celles qu'il prête à ses personnages ou à ses narrateurs, il est important de noter que l'alternance codique textuelle peut souvent avoir de nombreuses fonctions distinctes. Dans l'exemple ci-dessus, on pourrait conclure que l'utilisation par la locutrice du mot « considérable » a une fonction référentielle. C'est-à-dire que soit le mot français « attentionné » lui a échappé, soit elle ne le connaissait pas du tout. En même temps, on doit considérer que l'insertion occupe pour l'auteur une toute autre fonction. Si l'on prend pour acquis que Desbiens connaît bel et bien la terminologie française, l'on doit alors supposer que son choix de lexique s'est fait uniquement dans le but de porter un commentaire sur l'interférence langagière. Ainsi, pour l'écrivain, l'insertion correspond à une fonction strictement métalinguistique.

Certes, ce n'est pas le seul cas où Desbiens insère dans son texte des expressions anglaises afin de porter jugement sur l'état de sa langue maternelle. Dans un autre exemple encore, il écrit:

Depuis que je suis
à Sudbury
mon français a vraiment
improuvé.⁹⁹

Ici, le calque « improuver » au lieu du verbe « s'améliorer » sert à peu près les mêmes fonctions que dans l'exemple précédent. Pour Desbiens, l'insertion sert toujours à dénoncer l'interférence de l'anglais (fonction métalinguistique) alors que le recours à l'anglais par le narrateur lui permet de remplir un trou dans son répertoire de vocabulaire français (fonction référentielle). Il est cependant intéressant de noter que le mot « improuvé » n'est pas la construction de Desbiens mais qu'il s'agit effectivement d'un terme couramment utilisé en Ontario français. Quoique son utilisation occupe toujours une fonction référentielle, il n'est pas question d'un blanc de mémoire mais plutôt d'une *interférence stable*¹⁰⁰ où les traces de l'anglais sur le français ont été normalisées et sont devenues permanentes.

Face à l'appauvrissement du français, le message véhiculé par Desbiens dans chacun des extraits précédents ressemble beaucoup à celui exprimé par la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme (1967) et plus tard par Roger Bertrand (1988). On se rappellera notamment l'affirmation suivante: « Quand le lien est rompu entre la langue et la réalité sociale et qu'un groupe ethnique ne peut pas exprimer les choses essentielles et complexes de son existence et de sa culture sans recourir à une

⁹⁹ *Ibid.*, p. 46.

¹⁰⁰ François Grosjean, « Code-switching in Bilingual Development and Processing : The recognition of guest words by bilinguals » dans Lesley Milroy et Pieter Muysken eds., *One speaker, two languages – Cross-disciplinary perspectives on code-switching*, Cambridge, New York, Melbourne, Cambridge University Press, 1995, p. 262.

autre langue, la langue elle-même s'appauvrit dangereusement et s'abâtardit en perdant sa qualité première ». ¹⁰¹

Quoique nous reconnaissons que l'utilisation de nombreuses langues puisse être source d'enrichissement, chez Desbiens comme chez Bernard, le fait d'avoir recours à une langue étrangère est plutôt preuve de dégénérescence. Ainsi, la présence de l'anglais dans son recueil est révélatrice d'une subjugation à plusieurs niveaux. En faisant l'analyse des occurrences de l'alternance codique dans *Poèmes anglais*, nous sommes en mesure de dresser un certain nombre de conclusions importantes vis-à-vis du rôle fondamental des langues au sein de la communauté franco-ontarienne. Entre autres, nous remarquons deux domaines où l'auteur a le plus souvent recours à l'anglais : les médias et les milieux d'interaction sociale.

Par rapport aux médias, on note que l'anglais est souvent utilisé pour faire références au cinéma et à la musique populaire. On notera particulièrement l'insertion de noms et de titres - voir « Donald Duck » et « Great Escape » respectivement, ainsi que l'insertion de mots ayant trait au domaine de la musique – voir danser « un slow », un orchestre « western », un orchestre « de blues » et des bâtons « de drums ». Par rapport aux milieux d'interaction sociale, les références à l'anglais se font principalement dans le contexte de l'évocation des bars. Ici, Desbiens utilise des mots anglais pour parler de personnes : notamment « les waiters », « les waitresses » et « le barman », ainsi que pour désigner des boissons alcoolisées : voir du « rhum & coke ». Finalement, en fin de soirée,

¹⁰¹ Roger Bernard, *De Québécois à Ontarois: La communauté franco-ontarienne*, Hearst, Les Éditions du Nordir, 1988, p. 84-85.

le barman déclare que « c'est le Last Call »¹⁰² - avec lettres majuscules – comme si tout était fini pour « le francophone » à qui il s'adressait.

Dans chacun des deux cas, l'alternance codique remplit une fonction contextuelle (Bloom et Gumperz 1972). C'est-à-dire que l'insertion de mots ou d'expressions anglaises dans ces contextes sert à attirer l'attention à des secteurs qui sont réservés à la langue majoritaire qui, d'ailleurs est souvent abaissée par son agencement à certains domaines douteux. Comme nous l'avons vu au premier chapitre, l'association d'un domaine ou d'une activité à une langue particulière symbolise en même temps le rôle et le statut de ces participants. Ainsi, *Poèmes anglais* suggérerait que dans l'univers de la musique et des bars, c'est l'anglophone qui est privilégié.

La dominance de l'anglais devient encore plus évidente dans le poème XX :

c'est le Last Call
[...]
et je commande
un dernier verre
de Johnnie Walker
et à travers un sourire
un peu trop sidéral
à son goût
je lui dis :
« I like trains,
don't you ?... »¹⁰³

Ayant agacé le « barman » en commandant un dernier verre en toute fin de soirée, le narrateur tente de se racheter. Quoique la remarque « I like trains, don't you ? » puisse sembler hors contexte, sa fonction est pourtant évidente. En ayant recours à l'anglais (avant même d'avoir confirmé que le barman n'était pas bilingue), le narrateur tente de réduire ses dissemblances avec le barman et de gagner son estime. Le procédé, par lequel

¹⁰² *Ibid*, p. 36.

¹⁰³ *Ibid*, p. 37.

un individu adopte la langue d'autrui afin de créer une affinité rappelle le phénomène de *convergence* proposé dans les théories d'accommodements de Howard Giles. Puisque l'utilisation de l'anglais par *succession* s'est faite en raison de la présence d'un des participants, l'alternance codique remplit donc une *fonction directive* (Appel et Muysken 1987). Les lecteurs franco-ontariens qui ont l'habitude de passer à l'anglais dès qu'ils sont en présence d'un anglophone (même s'il parle français) se reconnaissent facilement en le narrateur de Desbiens. En tant que francophone du Nouvel Ontario, je peux attester du fait que ce passage à l'anglais se fait souvent avant même d'avoir confirmé les préférences linguistiques de l'interlocuteur.

Malgré le fait que *Poèmes anglais* soit écrit en français, le texte déborde d'indices qui confirment l'emprise de l'anglais sur le narrateur et sur la communauté franco-ontarienne à laquelle il appartient. Considérons encore l'extrait suivant :

Je veux dire que les
Wolves de Sudbury
ont encore perdu
une partie.¹⁰⁴

À première vue, on pourrait croire que cette strophe est tout à fait anodine. Pourtant, les quatre vers qui la composent sont lourds de connotations. Afin de comprendre la signification sous-jacente à un des derniers poèmes du recueil *Poème anglais*, il faut faire un retour en arrière et remarquer que Desbiens ne semble faire nulle part ailleurs un effort pour traduire les noms propres anglais. On notera entre autre que « Mine Mill Hall »,¹⁰⁵ « Bay's Used Book Store »,¹⁰⁶ et même « Lefebvre Variety »¹⁰⁷ pourraient tous facilement avoir une forme française mais que Desbiens choisit plutôt d'illustrer la réalité

¹⁰⁴ Ibid, p. 60.

¹⁰⁵ Ibid, p. 23.

¹⁰⁶ Ibid, p. 48.

¹⁰⁷ Ibid, p. 49.

linguistique franco-ontarienne et d'utiliser les versions anglaises. Malgré le fait que la grande majorité des francophones de Sudbury ont recours à l'expression anglaise *Sudbury Wolves* pour désigner leur équipe de hockey, Desbiens se sert délibérément de la version francisée. Pourquoi ? Parce qu'il cherche à faire un commentaire. En choisissant un terme qui ne correspond pas au terme utilisé par la collectivité de Sudbury, il cherche à souligner que ce sont effectivement les *Wolves de Sudbury* qui ont encore perdu une partie et non les *Sudbury Wolves*. En blâmant le francophone, l'on peut soutenir que ce choix de mots est emblématique du statut inférieur franco-ontarien.

En alternant les codes et en utilisant le français dans un contexte non conventionnel, Desbiens cherche à remettre en cause le mérite de la langue française. Tout au moins, il tente de remettre en question la valeur du français anglicisé. C'est ce que René Appel et Pieter Muysken ont appelé la *fonction métaphorique* de l'alternance codique.

Malgré sa volonté de vivre et d'écrire dans sa langue maternelle, Desbiens ne réussit pas à surmonter l'obstacle que représente pour lui l'anglais. Il n'arrive pas non plus à concrétiser sa position par rapport aux deux langues officielles du Canada. L'identité culturelle semble chez lui comme chez la grande majorité des Franco-Ontariens osciller perpétuellement entre les univers du français et de l'anglais :

Mon poème devient une
chanson de
Bruce Springsteen sur une musique de
Lucien Hétu.¹⁰⁸

Témoignant de l'acte d'équilibriste du poète tout comme celui du Franco-ontarien, ce vers – malgré une teinte d'ironie - rappelle les propos de Fernand Dorais qui a suggéré

¹⁰⁸ *Ibid*, p. 53.

que le Franco-ontarien serait un individu qui, tout en vivant en anglais s'identifie à la langue française.¹⁰⁹ Le clivage identitaire est un thème qui hante l'entièreté de l'œuvre de Desbiens et qui figure le plus souvent dans *Poèmes anglais* par le biais du personnage de la waitress Debbie Courville :

« I am French, but
I don't speak it...
Do you want
More coffee? »¹¹⁰

Ces paroles, citées en exergue au tout début du recueil, représentent tout ce qui hante la population franco-ontarienne : la marginalité et la dépossession identitaire qu'elle entraîne. En dépit d'une identification par son nom (un nom qui est d'ailleurs partagé entre le français et l'anglais) et de son omniprésence dans le recueil, le personnage de Debbie Courville demeure pourtant transparent, anonyme et surtout - impuissant. Si selon Élisabeth Lasserre, « Desbiens semble dire que les Franco-Ontariens sont tous des Debbie Courville, partagés entre deux univers linguistiques et culturels », ¹¹¹ nous ajouterons que c'est surtout au niveau de la conscience que cette parenté se fait voir. Comme elle, les Franco-Ontariens reconnaissent la précarité de leur langue, et ils comprennent les enjeux auxquels ils doivent faire face.

Cette notion de conscience rappelle les deux misères de la parole franco-ontarienne telles que définies dans *Les Littératures de l'exiguïté*. Selon François Paré, il existerait deux catégories de *petites littératures*. D'un côté, il y aurait les œuvres de la *conscience* qui cherchent à souligner des signes de la solidarité d'une communauté

¹⁰⁹ Fernand Dorais, *Entre Montréal... et Sudbury : pré-textes pour une francophonie ontarienne*, Ottawa, Prise de Parole, 1984, p. 68.

¹¹⁰ Patrice Desbiens, *Poèmes anglais*, Sudbury, Prise de Parole, 1988, p. 9.

¹¹¹ Élisabeth Lasserre, « Identité et minorité dans l'écriture de Patrice Desbiens » dans Lucie Hotte, dir., *La problématique de l'identité dans la littérature francophone du Canada et d'ailleurs*, Ottawa, Les Éditions du Nordir, 1994, p. 78.

donnée. De l'autre côté, il y aurait les œuvres de l'*oubli* qui dispersent et qui généralisent l'ensemble de ces signes.¹¹² Quoique *Poèmes anglais* puisse paraître à certains endroits s'inscrire dans la deuxième catégorie, le recueil fait pourtant partie des littératures de la conscience - même si c'est par l'oubli (de la langue et de la culture) que Desbiens trace les grandes lignes de l'imaginaire qui relie les membres de la communauté franco-ontarienne. En cela, l'instabilité identitaire devient un véritable « drapeau de ralliement ».¹¹³

Malgré la dure réalité et le dérisoire qui règnent tout au long du recueil, le dernier poème se termine sur une note plutôt positive :

De temps en temps
je sors mes
poèmes anglais.
Je les lis et les
relis.

Je les trouve
vraiment
très bons.¹¹⁴

Quoique *Poèmes anglais* puisse se lire comme une défense ironique du français et du Franco-Ontarien, ce dernier extrait laisse entrevoir la possibilité que même Desbiens soit en mesure de réconcilier sa langue maternelle et la langue de l'autre. Comme l'on le soutient dans *Écrire en pays dominé* : « ma langue contre ta langue. Et c'est perdu d'avance... »¹¹⁵ Bref, si le français et l'anglais doivent s'affronter, l'une ou l'autre des

¹¹² François Paré, *Les littératures de l'exiguïté*, Hearst, Les Éditions du Nordir, 1992, p. 124.

¹¹³ Élisabeth Lasserre, « Identité et minorité dans l'écriture de Patrice Desbiens » dans Lucie Hotte dir., *La problématique de l'identité dans la littérature francophone du Canada et d'ailleurs*, Ottawa, Les Éditions du Nordir, 1994, p. 79.

¹¹⁴ Patrice Desbiens, *Poèmes anglais*, Sudbury, Prise de Parole, 1988, p.61.

¹¹⁵ Cité par Patrick Chamoiseau, *Écrire en pays dominé*, Paris, Éditions Gallimard, 1997, p. 295.

langues perdra nécessairement. C'est donc par le mélange des langues que la bataille pourra être gagnée.

2.2.2 L'homme invisible / The Invisible Man

Poèmes anglais n'est pas le seul ouvrage où Patrice Desbiens traite de la difficile cohabitation des langues en Ontario français. En effet, dans chacune de ses œuvres, on retrouve des mots, des phrases et même des paragraphes entiers en anglais. Si l'anglais pénètre de partout le texte français de Desbiens, la doublure entière du récit dans *L'Homme invisible/The Invisible Man* (1981) n'est qu'une manifestation extrême de ce même phénomène.

L'Homme invisible/The Invisible Man est un récit bilingue d'allure autobiographique. À première vue, il semblerait que ce double récit soit l'exemple archétypal d'un parfait équilibre entre le français et l'anglais. À l'exception de deux pages – sur lesquelles nous reviendrons plus tard – il semble y avoir une proportion égale de français et d'anglais dans chacune des deux versions. L'impression d'une harmonieuse cohabitation est d'autant plus forte lorsque l'on se rend compte que l'édition originale de *L'Homme invisible/The Invisible Man* est en fait une coédition entre une maison d'édition franco-ontarienne - *Prise de parole* et une maison d'édition anglo-ontarienne - *Penumbra Press*.

Il est clair cependant que la cohabitation du français et de l'anglais est loin d'être paisible. Tout comme le titre scindé par une barre oblique, le corps du récit est aussi divisé textuellement. En racontant en français les aventures de l'homme invisible sur les pages de gauche et en narrant en anglais les événements sur la page de droite, Desbiens

créé un univers où les points de rencontre entre les deux langues ne sont pas évidents. En fait, la disposition du texte ressemble de près à la réalité franco-ontarienne où l'individu doit traduire sa langue maternelle afin de l'extérioriser et d'être compris dans un monde essentiellement anglophone. Ainsi, les pages de gauche représenteraient l'imaginaire francophone alors que les pages de droite – qui d'ailleurs sont les plus prééminentes – correspondraient à son adaptation et à sa transposition systématique vers l'anglais. Ce besoin de traduire vers l'anglais n'est pourtant pas le seul indice de la subordination du français. Alors que le lecteur à l'habitude de concevoir les pages de droite et de gauche comme étant disposées les unes à côté des autres, une lecture plus approfondie de *L'Homme invisible/The Invisible Man* exige qu'on se rende compte de l'aspect recto verso du récit. Dans cette perspective, la subordination du français est renforcée par le fait que le texte français se trouve effectivement à l'endos des pages anglaises.

Si la disposition des deux récits dans *L'Homme invisible/The Invisible Man* laisserait croire à une traduction - quoique biaisée – le texte ne donne que l'illusion de traduction car il existe à vrai dire de nombreuses variations entre chacune des deux productions. Cela se concrétise dès la première page du texte qui s'ouvre sur cette phrase : « L'homme invisible est né à Timmins, Ontario./ Il est Franco-Ontarien »¹¹⁶ qui devient en anglais « The invisible man was born in Timmins, Ontario. He is French-Canadian. »¹¹⁷ Il n'y a donc pas de traduction, seulement la ré-articulation d'un énoncé qui est perçu, ressenti et communiqué différemment dans chacune des deux langues. C'est pourquoi la spécificité culturelle franco-ontarienne du texte français est tout à fait absente dans la version anglaise. Selon Élisabeth Lasserre, « aux yeux du monde

¹¹⁶ Patrice Desbiens, *L'Homme invisible/The Invisible Man*, Sudbury, Éditions Prise de Parole, 1997, p. 10.

¹¹⁷ *Ibid*, p. 11.

anglophone, il (l'homme invisible) est noyé dans la masse des francophones du Canada »¹¹⁸ où il ne se distingue pas des Acadiens ou des Québécois. En fait, cette « invisibilité » est une des raisons pour lesquelles les populations minoritaires (pas uniquement les populations franco-ontariennes) ont tendance à s'identifier non seulement par rapport aux particularités qui les distinguent de la population dominante mais aussi par rapport aux particularités qui les distinguent les unes des autres.

D'ailleurs, ce n'est pas pour rien que l'homme invisible est né à Timmins, cette ville au Nord de l'Ontario où la population francophone s'est toujours battue pour assurer ses droits. Ce n'est non plus pour rien qu'il se retrouve à se déplacer entre sa ville natale, Toronto et le Québec. Symbole de l'errance, les déplacements de l'homme invisible sont représentatifs non seulement du déchirement linguistique et culturel de la population franco-ontarienne mais ils sont aussi emblématiques de la décision prise par Desbiens en 1988 d'abandonner l'espace marginal de Sudbury et de s'installer définitivement au Québec. Dans une entrevue à propos de *L'Homme invisible/The Invisible Man*, Desbiens explique ce que c'est d'être pris entre deux espaces culturels et entre deux langues :

Dans ce livre je voulais dire qu'être pris entre deux cultures, c'est épouvantable. [...] Toi, tu es coincé entre les deux : tu comprends les deux langues, tu parles les deux langues parfaitement mais tu n'es personne.¹¹⁹

L'univers de l'homme invisible, comme celui de Desbiens et de l'ensemble des Franco-Ontariens, est bilingue et bipolaire. Chaque langue dessine son propre réseau de références culturelles et les repères de chacune ne sont pas toujours accessibles à l'autre. En fait, c'est grâce à de tels jeux de différences que le récit de Desbiens trouve son sens.

¹¹⁸ Elizabeth Lasserre, « Écriture mineure et expérience minoritaire : la rhétorique du quotidien chez Patrice Desbiens », *Études françaises*, Vol 33, n°2, 1997, p. 65.

¹¹⁹ Georges Bélanger, « Portrait d'auteur: Patrice Desbiens », *Francophonies d'Amérique*, n°2, 1992, p. 95.

En ayant recours à la *fonction contextuelle* des langues, Desbiens évoque l'existence de deux réalités linguistiques et culturelles souvent disjointes. L'association de divers contextes soit au français, soit à l'anglais, sert non seulement à distinguer les deux langues mais elle sert également à illustrer l'inégalité qui existe entre chacun des deux univers fréquentés par l'homme invisible. Entre autre, on notera que l'univers francophone de l'homme invisible est marqué par l'insécurité linguistique, de manière à ce que le succès scolaire soit synonyme chez lui de son habileté à gagner des concours d'orthographe : « L'homme invisible n'est plus aussi bon à l'école. Ça ne lui dit plus rien. Il ne gagne plus de concours d'orthographe »¹²⁰ alors que dans l'univers anglophone, le succès repose plutôt sur le fait de s'intéresser au domaine scientifique : « He wanted to be a scientist and discover new things. A cure for cancer. New stars. New planets. »¹²¹ Autrement dit, si la connaissance du français est l'unique mesure de performance intellectuelle et que l'homme invisible comme le Franco-Ontarien en a perdu l'intérêt, alors le seul moyen d'accéder à d'autres domaines serait par l'intermédiaire de l'anglais. Pourtant, dans *L'Homme invisible/The Invisible Man* l'éducation n'est qu'un parmi plusieurs domaines qui sont réservés aux anglophones.

Comme dans *Poèmes anglais*, tout ce qui a trait au domaine médiatique fait allusion à l'univers anglo-américain. Peu importe la langue dans laquelle le récit est narré, les références culturelles sont pour la plupart empruntés au monde anglophone et les vedettes de la culture populaire sont principalement américaines. On mentionnera notamment les références aux personnages « de Superman et de Batman »¹²² aux groupes

¹²⁰ Patrice Desbiens, *L'Homme invisible/The Invisible Man*, Sudbury, Éditions Prise de Parole, 1997, p. 42.

¹²¹ *Ibid*, p. 43.

¹²² *Ibid*, p. 56.

« Jefferson Airplane et [...] « California Dreamin' »¹²³, à « Bob Dylan »¹²⁴ aux chansons de « Carole King »,¹²⁵ et de façon particulière au soldat devenu acteur « Audie Murphy ».¹²⁶

Dans cette même veine, ce n'est que dans la version anglaise que l'homme invisible fait partie de la production d'un mauvais film. Alors que la version française annonce : « On dirait que plus rien de drôle n'arrive à l'homme invisible », ¹²⁷ la version anglaise annonce plutôt : « The invisible man goes on starring in the bad movie./ The invisible man, part 1./ The invisible man, part 2. »¹²⁸ Par ailleurs, ce n'est que dans la version anglaise que l'on affirme que le petit Jésus «wants to be a star».¹²⁹ Le monde cinématographique étant inaccessible aux Franco-Ontariens, le texte français développe plutôt une existence qui repose sur le bien-être social et le chômage où « les chèques [...] tombent régulièrement, comme des petites crottes brunes, directement du trou d'cul du gouvernement. »¹³⁰

S'il y a référence culturelle francophone, ce n'est que dans le contexte d'une période révolue de l'histoire française – voir dans les personnages de Rimbaud et de Baudelaire qui sont ici rétrogradés au rôle d'amis d'enfance de l'homme invisible. Si le statut iconique de leurs personnages mérite une place dans la version anglaise du texte, Catherine Leclerc fait remarquer que le fait d'avoir passé son adolescence « en compagnie des plus grands poètes de la littérature française n'élève point la condition de

¹²³ *Ibid*, p. 52.

¹²⁴ *Ibid*, p. 38.

¹²⁵ *Ibid*, p. 92.

¹²⁶ *Ibid*, p. 20.

¹²⁷ *Ibid*, p. 82.

¹²⁸ *Ibid*, p. 83.

¹²⁹ *Ibid*, p. 17.

¹³⁰ *Ibid*, p. 90.

l'homme invisible. »¹³¹ Au contraire, c'est Rimbaud qui est assimilé à la culture dominante anglo-américaine :

Plus tard, dans le bureau du bien-être social, l'homme invisible rencontre Arthur Rimbaud, qui avait été son meilleur ami au Collège Sacré-Cœur. Rimbaud est peigné comme Bob Dylan et fume une cigarette achamée. Il lit un Time.¹³²

Comme s'il ne suffisait pas d'infliger à Rimbaud le style de l'icône américain Bob Dylan, le dialogue qui suit, le voit furieux, qui s'écrie : « I don't need this shit man! »¹³³ De toute évidence, cette exclamation en anglais de la part du poète iconique français est révélatrice d'une profonde assimilation. Par cette *succession* anglaise, Desbiens profite de la *fonction métalinguistique* de l'alternance codique et fait un commentaire poignant vis-à-vis de l'effritement de la langue française. Frustré, même désemparé par un sentiment d'infériorité, même le personnage le plus cultivé doit avoir recours à une langue étrangère pour exprimer son angoisse.

Le choix de Rimbaud et de Baudelaire comme références culturelles francophones est d'autant plus ironique si on considère que chacun des poètes a fait partie du mouvement symboliste. S'opposant à la matérialité de leur époque, les symbolistes du XIX^e siècle rejetaient le public ainsi que leurs obligations envers la société. Par le langage, ils cherchaient l'individualité - même si cela voulait dire qu'ils devaient aller à l'encontre de la réalité. Pourtant, chez Desbiens, l'identité même des deux poètes est remise en question :

« Où est Beaudelaire? » lui demande l'homme invisible.

¹³¹ Catherine Leclerc, «Des langues en partage? Cohabitation du français et de l'anglais en littérature contemporaine », Thèse de doctorat, Montréal, Université Concordia, 2004, p. 254.

¹³² Patrice Desbiens, *L'Homme invisible/The Invisible Man*, Sudbury, Éditions Prise de Parole, 1997, p. 38.

¹³³ *Id.*

« Il est parti au Québec à la recherche de son identité », dit Rimbaud.¹³⁴

Ainsi, dans le contexte de *L'Homme invisible/The Invisible Man*, l'apparition de Rimbaud et de Baudelaire ne sert qu'à confirmer l'emprise de l'anglais sur la population de l'Ontario français. Comme nous l'avons vu au premier chapitre, de tels agencements linguistiques auront une incidence non seulement sur le statut et le rôle des participants mais aussi sur les droits, les obligations et les attentes de ceux qui y sont associés. (Blom et Gumperz 1972).

Vu que le rôle attribué au Franco-Ontarien dans *L'Homme invisible/The Invisible Man* est toujours inférieur à celui qui est accordé à l'anglophone, on ne s'étonne pas de retrouver certains passages tel que :

L'homme invisible joue aux cowboys et aux indiens dans les rues de Timmins Ontario.

Tout le monde sait que les cowboys ne parlent pas français.

Audie Murphy ne parle pas français. L'homme invisible est Audie Murphy. Il sait comment mourir.

« Hey, you sure know how to die!... » lui dit un de ses amis.

L'homme invisible, immédiatement flatté, se fait tirer et meurt souvent.

Ce n'est que le commencement.¹³⁵

Par cet extrait Desbiens réduit encore une fois le Franco-Ontarien à son rôle de victime. Cette fois, les indiens représentent les Franco-Ontariens pour qui la destinée a réservé un statut secondaire et les cowboys correspondent aux oppresseurs qui assurent une position privilégiée. Condamné perpétuellement au segment le plus défavorisé de la société, l'homme invisible amorce une lutte culturelle qui est perdue d'avance. Par conséquent, le Franco-Ontarien est non seulement amoindri aux yeux d'autrui, mais sa petitesse est intériorisée à un tel point qu'il finit par accueillir le rôle qui lui est légué.

¹³⁴ *Ibid*, p. 38.

¹³⁵ *Ibid*, p. 20.

Si dans l'extrait en question, Desbiens exploite la fonction contextuelle des langues, il accentue également de la *fonction directive*. En choisissant de transmettre les paroles « Hey, you sure know how to die! » en anglais, Desbiens a recours au processus de *divergence* élaboré dans les théories d'accommodement de Giles Howard et Nikolas Coupland (1991). Ainsi, l'alternance codique sert à maximiser les différences langagières et à diminuer l'écart qui sépare l'homme invisible de son compagnon anglophone.

Dans une *succession* semblable, l'homme invisible s'écrie : « I'd like to fuck them all!... »¹³⁶ Pourtant, cette fois, les raisons pour lesquelles il a choisi d'avoir recours à l'anglais ne sont pas si évidentes. À première vue, il semblerait que son choix ait été motivé par le fait qu'il cherchait à exprimer des propos jugés trop vulgaires dans la langue de base textuelle. Selon Jules Tessier, l'utilisation d'une langue secondaire aurait servi à alléger le poids de l'élocution, tout en permettant à son locuteur de se décharger de la responsabilité de l'avoir prononcé.¹³⁷ Toutefois, quelques lignes plus loin, l'homme invisible répète : « Je voudrais toutes les fourrer!... »¹³⁸ Si l'affirmation anglaise a servi à communiquer une réalité trop osée, alors sa réitération en français indique que l'anglais n'avait pas réussi à insuffler suffisamment de force à son message. Ainsi, en ayant recours à sa langue maternelle, Desbiens suggère qu'elle seule est en mesure de transmettre ses propos avec suffisamment de vivacité. Il profite donc de la *fonction métalinguistique*.

Une lecture du bilinguisme de *L'Homme invisible/The Invisible Man* révèle de nombreuses références à la langue. Dans chaque cas, elles expriment un certain malaise

¹³⁶ *Ibid*, p. 86.

¹³⁷ Jules Tessier, *Américanité et francité: essais critiques sur les littératures d'expression française en Amérique du Nord*, Ottawa, Le Nordir, 2001, p. 38.

¹³⁸ Patrice Desbiens, *L'Homme invisible/The Invisible Man*, Sudbury, Éditions Prise de Parole, 1997, p. 86.

et attestent de l'incapacité de l'homme invisible à s'exprimer dans chacun de ses deux idiomes. Dans la version anglaise, sa langue est « twisted into knots », ¹³⁹ alors que dans la version française, elle est décrite comme étant une « langue fourchue ». ¹⁴⁰ Tout au long du récit, l'homme invisible a la « langue dans la poche » ¹⁴¹ et lorsqu'on lui pose des questions dont il ne connaît pas les réponses, il est soudainement atteint d'aphasie : « L'homme invisible ne peut pas répondre. Il a la langue dans poche d'en arrière de ses jeans sales. Il est assis sur sa langue. Elle lui fait mal. » ¹⁴² Cette dépossession linguistique est d'autant plus évidente lorsqu'on fouille ses poches vers la fin du récit et qu'on n'y retrouve que quelques pièces de monnaie. ¹⁴³

Si les références à la langue servent à témoigner de l'impuissance et même de la perte langagière, il est important de noter que celles-ci se font presque exclusivement dans la version française du récit. Selon Catherine Leclerc, « l'univers que Desbiens cherche à représenter est bien le fruit du contact entre deux langues et entre deux groupes linguistiques; mais les conséquences de ce contact ne concernent qu'une seule des communautés en cause. » ¹⁴⁴ Ainsi, malgré le fait que le texte anglais fasse référence aux réalités francophones, celles-ci s'expriment – à deux exceptions près - sans l'interférence linguistique de la langue française.

La première de ces interférences se présente sous la forme de l'amante de l'homme invisible. Dans la version anglaise, celle-ci s'appelle Catherine (épelle à la française) alors que dans la version française, elle s'appelle Katerine (épelle à l'anglaise).

¹³⁹ *Ibid*, p. 89.

¹⁴⁰ *Ibid*, p. 88.

¹⁴¹ *Ibid*, p. 46.

¹⁴² *Ibid*, p. 91.

¹⁴³ *Ibid*, p. 100.

¹⁴⁴ Catherine Leclerc, «Des langues en partage? Cohabitation du français et de l'anglais en littérature contemporaine », Thèse de doctorat, Montréal, Université Concordia, 2004, p. 261.

Si on peut soutenir que le personnage de Catherine est symbole du rapprochement entre les deux groupes linguistiques, cet espoir est de courte durée puisqu'elle finit par abandonner le narrateur qui, en la perdant, perd aussi son identité :

L'homme invisible a tellement besoin de la chaleur de Katerine. Il a attendu si longtemps pour ce moment. Il a du travail, il gagne de l'argent, il boit avec les gars, il est si près d'être visible. Et avec Katerine, il est encore plus près.

Mais une nouvelle ère glaciale descend sur lui. Elle fond dans ses mains comme une crème glacée aux fraises. Il est obligé de ramasser sa carcasse comme une valise et de déménager. Il a besoin d'une femme. Il a besoin d'un pays. Les deux le laissent tomber.¹⁴⁵

Ainsi, dans *L'Homme invisible/The Invisible Man*, le personnage de Katerine/Catherine représente effectivement la double dépossession que vivent de nombreux Franco-Ontariens. Elle vient nous rappeler que la perte de sa langue maternelle engendre nécessairement la perte d'une partie de soi.

La deuxième occasion où le français vient contaminer le texte anglais se trouve aux pages 40¹⁴⁶ (spécifiquement aux pages 90 et 91) où l'espace textuel français déborde sur la page de droite qui devrait normalement être réservée au texte anglais. Pour expliquer ce que signifie ce surplus linguistique nous nous tournons vers l'explication proposée par François Paré :

Dans *L'Homme invisible/The Invisible Man*, la condition franco-ontarienne résulte d'une soustraction. C'est simple. Soustrayez la version anglaise de la version française : calculez le reste. Et ce reste de quelques phrases « non traduites, secrètes, entre nous », c'est le lieu de la *survie*. L'homme invisible de Desbiens ne partage pas ses allégeances également. Sa *survie* et celle de « ses doubles » reposent sur cet espace de *surplus* linguistique qu'est le français. La culture franco-ontarienne, parce qu'elle est si pauvrement minoritaire, ne peut-être qu'excessive.¹⁴⁷

¹⁴⁵ Patrice Desbiens, *L'Homme invisible/The Invisible Man*, Sudbury, Éditions Prise de Parole, 1997, p. 70.

¹⁴⁶ Chacune des versions a sa propre pagination: on retrouve alors deux pages «un», deux pages «deux», deux pages «trois», et ainsi de suite.

¹⁴⁷ François Paré, *Les littératures de l'exiguïté*, Hearst, Les Éditions du Nordi, 1992, p. 133.

Autrement dit, le surplus de français représente tout ce qui reste de l'espace franco-ontarien. Sa spécificité culturelle et linguistique, son identité profonde n'existe que dans ces quelques lignes qui ont réussi à échapper à l'emprise anglophone.

Cette dure réalité est d'autant plus pénible si on considère la matière de ce surplus linguistique. En effet, les paragraphes qui viennent empiéter sur l'espace anglais ne traitent que de la pauvreté de l'homme invisible, de son assujettissement et de la honte qu'il ressent lorsqu'il doit recourir au bien-être social afin de subsister. Selon Élisabeth Lasserre, l'œuvre de Desbiens serait « en constant équilibre entre l'être et le non-être... à l'image de sa propre communauté. »¹⁴⁸ Ainsi, malgré le fait que l'auteur crée un semblant d'espace pour le personnage franco-ontarien, c'est dans l'exiguïté de cet espace que réside la plus dure des humiliations.

Jusque-là, l'ensemble de notre analyse de *L'Homme invisible/The Invisible Man* a présenté l'anglais comme étant une langue dangereuse et envahissante pour le français. Nous avons témoigné du déchirement linguistique vécu par les Franco-Ontariens et nous avons traité de leur spécificité culturelle occultée. Nous avons parlé d'errance, de malaise, d'aliénation, d'exclusion, d'insécurité, d'infériorité et de disjonction. Au début de cette thèse, nous avons suggéré que le revers de la médaille existait également. Dans une perspective qui renvoie aux théories de l'accommodement de François Paré et de Howard Giles, nous avons proposé que la mixité des langues peut constituer un mode de survie plutôt qu'un processus d'assimilation. Si comme le suggère François Paré, le fait d'appartenir à un peuple en voie de disparition, c'est osciller entre le triomphe et le

¹⁴⁸ Élisabeth Lasserre, « Identité et minorité dans l'écriture de Patrice Desbiens » dans Lucie Hotte dir., *La problématique de l'identité dans la littérature francophone du Canada et d'ailleurs*, Ottawa, Les Éditions du Nordir, 1994, p. 76.

cataclysme,¹⁴⁹ alors il est clair que Patrice Desbiens penche davantage du côté du cataclysme. Quoique *L'Homme Invisible/The Invisible Man* puisse sembler être l'archétype de la cohabitation linguistique, l'atmosphère générale de cette œuvre ainsi que celle de *Poèmes anglais* est sombre et dénuée d'espoir. Malgré le fait d'avoir participé à une des périodes artistiques franco-ontariennes des plus mouvementées, l'auteur demeure convaincu que les obstacles auxquels les siens font face sont quasi-insurmontables. Tout en présentant une œuvre qui agit comme un défi à la menace de disparition, Desbiens ne manque pas de souligner le caractère minoritaire de la collectivité franco-ontarienne en la réduisant inmanquablement à ses membres les plus démunis. Vu sa vision pessimiste, on se demande pourquoi l'auteur ne cesse d'expérimenter avec diverses formes d'hybridité. Afin de répondre à cette question, il nous sera utile de nous tourner vers une autre des communautés franco-canadiennes – vers une collectivité chez qui la mixité linguistique et culturelle s'accomplit de façon plus aisée.

¹⁴⁹ François Paré, *Théories de la fragilité*, Ottawa, Le Nordir, 1994, p. 20.

Chapitre 3. L'Acadie de la redécouverte

Pour le Guerrier, sa culture, sa langue, son imaginaire sont des pôles d'alerte. Par cette mise-en-alerte, le Lieu-naissant s'affirme tel, et s'invente soudain (dans son désir-imaginant de tous les Lieux possibles) des passages inattendus, des trouées, des abîmes, des hampes de ciels braisés, des accès inclassables [...]¹⁵⁰

Patrick Chamoiseau

Le passage de Patrick Chamoiseau, cité en exergue, évoque véritablement la destinée de toute population minoritaire en voie de disparition. Leur culture et leur langue menacées, les membres de communautés marginalisées doivent se défendre contre l'acculturation qui s'annonce et qui risque de les engloutir. En Acadie, comme en Ontario, les communautés francophones ont eu à lutter contre les forces assimilatrices de l'anglais. Dans chacun des cas, le contact des deux groupes linguistiques est tel que le croisement interculturel à l'œuvre dépasse déjà les limites du bilinguisme et du biculturalisme. Chez les Acadiens, l'hybridation a carrément engendré une langue à part entière, une forme de créole composée d'anglais et de français – à savoir le chiac.

En tant que « Guerriers » dans leur quête d'autoconservation, les Acadiens, comme les Franco-Ontariens ont eu à s'affirmer tout d'abord en tant que groupe distinct de la majorité anglophone. Engagés dans une lutte où il était strictement impossible d'abattre l'ennemi, la victoire a nécessairement dû se faire à partir de l'intérieur. Par conséquent, la survivance de l'Acadie a exigé que le peuple acadien retrace une fois pour toute l'histoire de son patrimoine et de son origine (son « Lieu-naissant », pour reprendre les mots de Chamoiseau) et qu'il abandonne ces retours en arrière en faveur d'une stratégie qui s'oriente vers l'avenir. Ainsi, les Acadiens ont eu à découvrir, à réinventer ou tout au moins à actualiser leurs identités individuelles et collectives. Comme le dit

¹⁵⁰ Patrick Chamoiseau, *Écrire en pays dominé*, Paris, Éditions Gallimard, 1997, p. 293.

Chamoiseau, c'est par l'innovation que l'être parvient à élargir ses horizons et à révéler des nouvelles vérités. Car c'est par le métissage – ce fameux processus d'accommodement – que l'Acadie d'aujourd'hui conserve sa libre spécificité et sa richesse.

L'histoire des communautés francophones de la diaspora en Amérique du Nord est fondée d'anciennes solidarités qui sont inséparables de l'expérience coloniale et de la marginalisation qu'elle a engendrée. Quoique l'ensemble des collectivités francophones canadiennes partage un héritage et une langue semblable, celles-ci sont néanmoins soumises à des dérives qui les séparent les unes des autres.¹⁵¹ Ces dérives se font aussi au sein de communautés créolophones – c'est-à-dire chez ces groupes dont la langue et la culture sont mixtes. Afin de mieux apprécier les particularités de chacune des deux communautés à l'étude, nous aborderons ce chapitre sur l'Acadie de la même façon que celui portant sur l'Ontario français.

Nous amorcerons ce chapitre en parcourant brièvement les grandes lignes de l'affirmation acadienne – c'est-à-dire celle des années 1960 à 1980. Ce retour en arrière nous amènera ensuite à l'analyse des romans *Bloupe* de Jean Babineau (1993) et *Moncton Mantra* de Gérald Leblanc (1997). En faisant l'examen de ces ouvrages, nous tenterons de dresser le lien entre l'histoire de l'Acadie moderne et la façon dont cette communauté a été représentée par les auteurs qui en sont issus. Encore une fois, nous proposerons un double discours portant sur les retombées du bilinguisme et de l'alternance codique sur l'identité individuelle et collective. S'il sera toujours question de clivage identitaire, nous nous arrêterons plus longuement cette fois sur les pouvoirs réconciliateurs de l'hybridité.

¹⁵¹ François Paré, *La distance habitée*, Ottawa, Le Nordir, 2003, p. 186-187.

3.1 L'épanouissement de l'Acadie moderne (1960-1980)

Depuis les années 1960, il existe une littérature extrêmement riche qui affirme l'importance de l'espace imaginaire chez les Acadiens. Cet « espace imaginaire » fait allusion à la mémoire de l'histoire, telle qu'elle est perçue individuellement ou collectivement par les membres de la communauté. Bref, c'est l'élaboration d'une identité basée sur l'historicité. Avec au delà de 25 ans d'édition, les œuvres issues de l'Acadie révèlent non seulement des obstacles rencontrés tout au long de son cheminement vers la modernité mais elles témoignent en même temps d'un passé exceptionnellement riche en souvenirs.¹⁵² Ceci n'est pas négligeable lorsque l'on considère que cet imaginaire est un élément clé dans la construction identitaire.

Selon Patrick D. Clarke, la mémoire serait intégrée par un processus où les expériences personnelles et collectives du vécu deviendraient tout à fait objectives.¹⁵³ Grâce à la passerelle qui relie l'imaginaire et le réel, la mémoire d'une communauté est non seulement intériorisée par ses membres individuels, mais elle est plus globalement adoptée par l'ensemble de la collectivité. Ainsi, elle devient effectivement un élément de la culture populaire. Dans cette perspective, il est tout à fait normal que l'histoire d'une collectivité soit reflétée dans la littérature qui en est issue.

Pourtant, la théorie de Clarke n'explique pas pourquoi l'imaginaire varie tellement d'un individu à l'autre. Quoique Clarke ait parlé d'objectivité, l'étude littéraire à suivre fera preuve du contraire. En faisant l'analyse de deux œuvres qui date de la même époque historique, nous démontrerons entre autre que la subjectivité a joué depuis

¹⁵² Jean-Paul Hauteceur, *L'Acadie du discours – Pour une sociologie de la culture acadienne*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1975, p. 30-31.

¹⁵³ Patrick D. Clarke, «' Sur l'empireur', ou récit et mémoire en Acadie» dans Jocelyn Létourneau et Roger Bernard dir., *La question identitaire au Canada francophone – Récits, parcours, enjeux, hors-lieux*, Sainte-Foy, Les Presses de l'Université Laval, 1994, p. 3.

les années 1960 un rôle important dans la construction identitaire acadienne. Nous verrons notamment en quoi la langue a été fondamentale à l'évolution continue de l'identité. Puisque notre analyse porte sur la langue écrite, nous avons choisi de limiter notre étude à une des communautés acadiennes dont la littérature est des plus vastes et des plus répandues. Quoique nous reconnaissons l'existence des diasporas acadiennes de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine, de Terre-Neuve, de l'Île du Prince-Édouard et de la Nouvelle-Écosse, pour des fins pratiques, cette section sera consacrée exclusivement aux communautés acadiennes du Nouveau-Brunswick.

Afin de bien comprendre la corrélation qui existe entre l'histoire ou la mémoire de la communauté acadienne et la formation identitaire de ses membres, un rapide retour en arrière nous sera utile. Pour les fins de cette étude, notre parcours historique remontera de 1960 jusqu'aux années 1980. Nous nous permettons ce découpage historique pour deux raisons. Dans un premier temps, nous considérons que cette période est des plus significatives pour l'histoire acadienne moderne. Correspondant en partie à « l'Ère Robichaud » au Nouveau-Brunswick, le cadre chronologique choisi est d'autant plus intéressant si nous considérons qu'il correspond assez nettement à l'époque de la renaissance culturelle au Québec et en Ontario. Ainsi, le portrait historique proposé nous permettra de mieux dresser certains des liens qui existent entre chacune des deux collectivités abordées dans cette l'étude.

Commençons notre rétrospective en remarquant qu'au cours de l'histoire acadienne - qui date pourtant de plus de quatre siècles - il n'a jamais existé de vrai dessein collectif. Néanmoins, on assiste au cours des années 1960-1980 à un réveil et à un renouveau culturel acadien fort semblable à ceux qui ont été vécus au Québec et

ensuite en Ontario pendant les années 1960-1970. Si l'épanouissement franco-ontarien a été déclenché en grande partie par la révolution tranquille au Québec, l'Acadie du Nouveau-Brunswick a dû son essor au gouvernement provincial de Louis Robichaud qui est en place de 1960 à 1970. L'élection du Premier ministre acadien a eu un effet de ralliement sans pareil en Acadie. Robichaud a lutté pendant 10 ans contre l'inégalité et l'intolérance et il a proposé un bon nombre de lois modernes et avant-gardistes qui ont à jamais transformé le visage du Nouveau-Brunswick. Parmi ses contributions, deux réalisations ont été d'une importance particulière. Par la création de l'Université de Moncton en 1963, son gouvernement assure non seulement l'éducation des Acadiens, mais il fonde aussi une institution qui deviendra véritablement le centre du développement intellectuel et culturel en Acadie. Plus encore, la loi sur les langues officielles de 1969 fait du Nouveau-Brunswick la première province officiellement bilingue et permet enfin une représentation politique équitable et diversifiée. Tout en garantissant l'accès aux services en français, l'instauration d'un système de structures gouvernementales parallèles sert à l'intégration des Acadiens aux secteurs économiques et politiques de leur province.

Les décennies qui suivent l'ère Robichaud voient la naissance d'un nouveau projet national – un projet qui vise la survivance, certes, mais avant tout un projet qui cherche à promouvoir l'épanouissement de la collectivité acadienne. C'est l'époque où on voit la multiplication de nouvelles institutions : associations, théâtres, journaux et radios communautaires,¹⁵⁴ l'époque où on assiste à l'organisation du premier grand congrès acadien. Avec le Ralliement de la Jeunesse Acadienne (R.J.A) de Memramcook en 1966

¹⁵⁴ Michel Bock, « L'Acadie de l'Atlantique », *Francophonies d'Amérique*, n°11, Ottawa, Les Presses de l'Université d'Ottawa, 2001, p. 162.

puis ensuite avec les nombreuses grèves et les fameuses manifestations des étudiants de l'Université de Moncton en 1968, c'est aussi l'époque de l'avènement du mouvement néo-nationaliste - un nationalisme acadien renouvelé et adapté aux temps présents mais surtout un nationalisme qui se veut plus pratique que sentimental.¹⁵⁵

Avec une jeune génération d'étudiants engagés et le ton de renouveau qui est sorti des événements de 1968-1969, l'Acadie aurait pu produire un groupe de nouveaux écrivains détournés des difficultés du passé et ancrés dans l'actualité, voir dans l'optimisme. Cependant, même avec la prolifération de textes acadiens qui suit la fondation des Éditions d'Acadie en 1972, il est clair que de nombreux écrivains de la renaissance – c'est à dire, ceux qui se trouvaient à la fleur de l'âge pendant les années de renouveau – se retournent non sans hésitation des tragédies et des traditions d'autrefois.¹⁵⁶

Si ces derniers n'ont pas oublié leur héritage, ils commencent tranquillement à se méfier de cette préoccupation du passé et optent pour une nouvelle notion de l'Acadie. Le roman *Moncton Mantra* témoigne justement de ce fait. Le héros de Leblanc, exprime la nécessité de tourner son regard vers l'avenir. Il avoue : « De plus en plus, je décèle un courant qui nous ramène vers (...) [le] passé. Je veux bien connaître notre passé ; je trouve néanmoins ce retour en arrière inquiétant. Comme si nous pouvions nous défaire de la vie moderne (...) »¹⁵⁷

¹⁵⁵ Jean-Paul Hauteceur, *L'Acadie du discours – Pour une sociologie de la culture acadienne*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1975, p. 30-31.

¹⁵⁶ Melvin Gallant, « Du mythe à la réalité – Évolution du roman acadien » dans Jules Tessier et Pierre-Louis Vaillancourt, *Les Autres littératures d'expression française en Amérique du Nord*, Ottawa, Éditions de l'Université d'Ottawa, 1987, p. 78.

¹⁵⁷ *Ibid*, p. 104.

Comme le dit Alain, le personnage principal de l'ouvrage, le retour en arrière est certes très inquiétant car la renaissance acadienne n'a rien à voir avec la récupération d'anciennes idéologies mais vise plutôt la création de nouvelles orientations. Par la prise de parole, les écrivains doivent se libérer des significations fétichisées et établir de nouvelles valeurs acadiennes.

Ainsi, de nouveaux thèmes se sont petit à petit intégrés aux récits et les écrivains de la renaissance osent envisager les incertitudes, les contradictions et les problèmes actuels de leur société.¹⁵⁸ Ils nous plongent dans la réalité de tous les jours, ils partagent leurs plaisirs et leurs espoirs aussi bien que leurs conflits, leurs peines et leurs frustrations. Malgré cette ouverture, d'anciennes thématiques persistent toujours - notamment la conception de soi et les relations souvent très tendues entre anglophones et francophones.¹⁵⁹ En effet, chacune des œuvres à l'étude est centrée sur l'actualisation et la redéfinition de l'identité acadienne. Par contre, si *Moncton Mantra* et *Bloupe* mettent chacun en scène des personnages qui cherchent à trouver leur place dans le monde, ceux-ci se penchent moins sur le passé et s'attachent plus au présent en vue de l'avenir. On notera également qu'aux questions traditionnellement des races et d'identité, s'ajoute ici la question de la langue. Ainsi, une lecture axée sur l'identité acadienne exige que l'on tienne compte non seulement des facteurs sociohistoriques mais aussi d'une gamme d'éléments sociolinguistiques.

¹⁵⁸ Melvin Gallant, « Du mythe à la réalité – Évolution du roman acadien » dans Jules Tessier et Pierre-Louis Vaillancourt, *Les autres littératures d'expression française en Amérique du Nord*, Ottawa, Éditions de l'Université d'Ottawa, 1987, p. 78.

¹⁵⁹ *Ibid*, p. 82.

Vu le fait que Gérald Leblanc et Jean Babineau ont chacun accès à deux langues et qu'ils n'ont osé faire coexister ces deux codes linguistiques dans leurs ouvrages, alors la langue choisie pour s'exprimer devient tout aussi révélatrice que l'intrigue même du récit (ou dans le cas de *Bloupe*, l'absence d'intrigue). En effet, on remarquera que le choix de langue en lui-même est capable de faire un commentaire. Ayant accepté que l'identité est inextricablement reliée à la langue, nous nous arrêterons encore une fois longuement sur les notions de bilinguisme, du choix de codes et d'alternance codique dans le but de dresser certains parallèles avec les observations faites au deuxième chapitre.

3.1.2 *Moncton Mantra* de Gérald Leblanc

Dans *Esthétique et théorie du roman*, Mikhaïl Bakhtine affirme que jusqu'au XX^e siècle, on considérait que l'œuvre romanesque était un « simple moyen de communication, neutre par rapport à l'art ». ¹⁶⁰ Dans cette perspective, le médium du texte (la langue) était secondaire au message ou à l'histoire communiqué (au récit). Au fil des années cependant, il s'est effectué un basculement de ces valeurs. L'avènement d'œuvres romanesques bilingues, telles *Moncton Mantra*, a exigé une réévaluation de l'importance et de la fonction qui étaient accordées au choix de code. Face à un genre littéraire hybride, le fait d'écrire devient véritablement un acte identitaire et « la manière de dire devient aussi révélatrice que le message lui-même. » ¹⁶¹

¹⁶⁰ Mikhaïl Bakhtine, *Esthétique et théorie du roman*, Trad. par Daria Oliver, Paris, Gallimard, 1978, p. 87.

¹⁶¹ Chantal G. Richard, «La problématique de la langue dans la forme et le contenu de deux romans plurilingues acadiens: *Bloupe* de Jean Babineau et *Moncton Mantra* de Gérald Leblanc », *Studies in Canadian Literature*, Vol 23, n° 2, 1998, p. 19.

Cet acte identitaire est d'autant plus marqué si la situation linguistique est telle qu'elle se trouve à la croisée de nombreuses cultures et de nombreuses langues. En Acadie, on se trouve non seulement au carrefour du français et de l'anglais comme c'est le cas en Ontario, mais on se trouve dans un milieu où le contact des langues a carrément engendré une troisième langue, une forme de créole qui, bien souvent n'est pas comprise par les locuteurs de l'une ou l'autre des langues qui l'ont produites. En fait, en cherchant à définir ce « chiac acadien », on se rend vite compte que c'est peut-être Alain Gautreau, le héros même du roman qui réussit le mieux à en préciser la constitution. Il affirme : « La langue que je parle est un mélange de français dit standard et de vieux français acadien qui me vient de mon origine villageoise, parsemé de bouts d'anglais. Le chiac, c'est tout ça aussi, mais mêlé davantage dans une symbiose assez originale. »¹⁶² La définition proposée par Alain est idéale puisqu'elle tient compte de tous les facteurs qui constituent l'essentiel de l'identité acadienne. Tout en faisant allusion à l'histoire lointaine de la colonisation, son explication fait aussi preuve de modernité par sa façon positive de percevoir la mixité de sa langue. Bref, l'explication d'Alain donne l'impression d'une coexistence harmonieuse des divers éléments de sa langue sans avoir à trahir ses origines pénibles.

Quoique l'on réussisse assez facilement à définir le chiac, il est considérablement plus difficile d'en apprécier les retombées. Puisque la langue de Gérard Leblanc n'est pas préétablie, c'est au lecteur tout autant qu'à l'auteur à en déterminer le sens. Si l'on accepte que la langue soit en mesure de renforcer le contenu d'un roman jusqu'à en

¹⁶² Gérard Leblanc, *Moncton Mantra*, Moncton, Les Éditions Perce-Neige, 1997, p. 30.

constituer le message même¹⁶³, comme le souligne Carol Myers-Scotton dans le contexte africain, alors une bonne compréhension du roman exige que l'on saisisse les enjeux sous-jacents à chacune des langues dans lesquelles il est écrit.

Face aux enjeux langagiers, il est important de se souvenir que la langue est non seulement un outil de création, mais une véritable marque d'appartenance culturelle. Si le rapport entre langue et identité est inextricable, alors il va de soi que ce rapport se fait encore plus évident dans des situations où l'un ou l'autre des deux éléments est problématique. Le poème *Je suis acadien* de Raymond-Guy Leblanc atteste de l'ampleur du problème en Acadie :

Je jure en anglais tous mes goddams de bâtard
Et souvent les fuck it me remontent à la gorge
Avec des Jesus Christ projetés contre le windshield
Saignant medium-rare

Si au moins j'avais quelques tabernacles à douze étages
Et des hosties toastées
Je saurais que je suis québécois
Et que je sais me moquer des cathédrales de la peur
Je suis acadien je me contente d'imiter le parvenu
Avec son Chrysler shiné et sa photo dans les journaux
Combien de jours me faudra-t-il encore
Avant que c'te guy icitte me ru nover
Quand je cross la street pour me crosser dans la chambre
Et qu'on m'enterre enfin dans un cimetière
Comme les autres
Au chant de « Tu retourneras en poussière »
Et puis Marde
Qui dit que l'on ne l'est pas déjà

Je suis acadien
Ce qui signifie
Multiplié fourré dispersé acheté aliéné vendu révolté
Homme déchiré vers l'avenir¹⁶⁴

¹⁶³ Carol Myers-Scotton, *Social motivations for code-switching: Evidence from Africa*, Oxford, Clarendon, 1993, p. 138.

¹⁶⁴ Raymond-Guy Leblanc, *Cri de terre: poèmes*, Moncton, Éditions d'Acadie, 1992, p. 65.

Parsemé de bouts d'anglais, de français et de chiac, le poème témoigne de la frustration et de l'angoisse ressentie par son auteur. Comme c'est le cas dans *Poèmes anglais* de Patrice Desbiens, l'expression du « je » de Leblanc est certes personnelle, mais elle représente en même temps la voix de la collectivité acadienne – l'articulation d'une réalité collective intériorisée. Car c'est le plus souvent en fonction de son milieu que l'individu se bâtit un monde intérieur. Ainsi, l'affliction dépeinte par Raymond-Guy Leblanc paraît encore plus sombre : une multitude de langues, une multitude de voix, et une multitude d'attributs - tous défavorables : « Multiplié fourré dispersé acheté aliéné vendu révolté ». Pourtant, la dernière phrase cède momentanément place à l'espoir – à l'espoir pour l'avenir, pour une conception plus nette et plus satisfaisante de l'identité acadienne. Cette ambivalence par rapport à la langue apparaît tout aussi nettement dans le roman de Gérald Leblanc.

Comme dans le poème, le narrateur de *Moncton Mantra* cherche lui aussi à préciser son identité précaire et à trouver sa place dans le monde. Étant donné que ce dernier est écrivain, il reconnaît très bien le caractère ambigu des langues. D'un côté, il est tout à fait conscient du « plaisir que [lui] procurent les mots de [sa] réalité »¹⁶⁵ et il témoigne d'un espoir pour l'avenir lorsqu'il affirme : « Je rêvais déjà d'écrire sur mon milieu avec les mots que je connaissais et les nouveaux mots que j'apprenais comme un affamé. »¹⁶⁶ En même temps, il se montre plein d'amertume vis-à-vis des langues qui l'habitent. Il concède à cet égard : « À peine ai-je entamé le mouvement d'écriture que je butte sur la problématique du français standard par opposition au français acadien. Mais je me demande aussi si cette question ne cache pas un faux-fuyant pour m'empêcher

¹⁶⁵ Gérald Leblanc, *Moncton Mantra*, Moncton, Les Éditions Perce-Neige, 1997, p. 46.

¹⁶⁶ *Ibid*, p. 46.

d'écrire. »¹⁶⁷ Conscient du fait que la langue de Hugo et de Lamartine n'est pas de son monde,¹⁶⁸ Alain reconnaît qu'il est « en crise d'identité aiguë »¹⁶⁹ et que la « conscience d'être Acadien [lui] fait mal. »¹⁷⁰ Il réalise que s'il veut réussir à raconter sa « vie d'Acadien, [sa] vie de fumeux de pot, [sa] vie de freak, [sa] vie de lecteur, [sa] vie d'amoureux, [sa] vie de peureux (...) »¹⁷¹ qu'il sera contraint à le faire dans une langue qui est la sienne – chose qui n'est pourtant pas facile lorsque l'on habite une couche de la société qui n'est pas valorisée et qui se perçoit comme étant coincée entre deux mondes qui lui sont hostiles. Prise entre deux dimensions, entre deux cultures, la prise de parole pour l'ensemble des Acadiens devra prendre la forme d'une double identité et d'une double langue.

Face à ce constat, signalons que les personnages qui peuplent l'univers de *Moncton Mantra* vivent tant bien que mal leur hybridité. Il y a ceux qui, comme Gilles Robichaud, sont convaincus d'avoir trouvé leur place dans le monde et réussissent à se faire entendre. Ayant trouvé sa voix en poésie, c'est Gilles qui tente d'éveiller le narrateur au caractère ludique de leur expérience, à la musique de leur langue et à la cadence singulière de leur ville. Le jeune poète (dont le nom fait très certainement allusion à Louis Robichaud) incarne ceux parmi les Acadiens qui réussissent à réconcilier harmonieusement leurs multiples identités et leurs multiples voix. Encore, il y a ces personnages qui, comme le narrateur, cherchent toujours à se comprendre et à se définir. Ne sachant comment réconcilier les divers aspects de sa personne, Alain doit se rendre en Suisse et à Montréal afin de se voir clairement. Seulement lorsqu'il aura pris ce recul, lui

¹⁶⁷ *Ibid*, p. 21.

¹⁶⁸ *Ibid*, p. 46.

¹⁶⁹ *Ibid*, p. 18.

¹⁷⁰ *Ibid*, p. 18.

¹⁷¹ *Ibid*, p. 96.

sera-t-il possible de poursuivre sa route vers Moncton où il pourra enfin se mettre à écrire ses poèmes. Finalement, il y a ces personnages pour qui l'errance entre deux langues et deux univers est insupportable. Ceux comme Anne-Marie Doucet pour qui seul un excès de drogues peut engourdir la douleur et ceux comme Xavier Roy pour qui l'apaisement exige la capitulation d'une langue en faveur de l'autre. La gamme de ces comportements devant les langues est révélatrice de la subjectivité qui joue sur la construction de l'imaginaire individuel. Les réactions variées des personnages contredisent les théories de Clarke qui postule que la mémoire individuelle et collective du vécu deviendrait objective et atteste nettement du contraire. Vu le fait que *Moncton Mantra* se déroule en pleine renaissance acadienne, on doit supposer que c'est plutôt la mémoire d'événements (objectifs) qui a une incidence sur l'imaginaire personnel.

La relation ambiguë entre le français et l'anglais transparait aussi dans les rapports entre les divers personnages. On remarquera notamment que le narrateur n'arrive pas à entretenir des correspondances cordiales avec les personnages anglophones du roman :

- *I don't speak French !* crache un épouvantail déguisé en serveuse.
- *Of course you don't*, que je lui répons, *whoever heard of peasants speaking two languages.*¹⁷²

Parmi les altercations les plus intenses du roman, cette scène avec une serveuse unilingue (anglaise) n'est certainement pas le seul exemple de tels accrochages. Si Alain doit piquer des crises de nerfs pour que ses colocataires anglaises l'écoutent¹⁷³, il n'est guère plus doué dans l'art de la communication avec ses amis. En fait, au cours de ses nombreux rapports sexuels fortuits, il ne réussit jamais tout à fait à exprimer la nature de ses fréquentations :

¹⁷² *Ibid*, p. 136.

¹⁷³ *Ibid*, p. 79.

Gilles Robichaud dit m'aimer et je lui demande ce qu'il entend par ça.

Il répond :

- Je t'aime, c'est tout.

Malgré l'évidence, j'ai du mal à croire que c'est aussi simple que ça paraît. Je passe de l'exaltation la plus vertigineuse aux moments de doute les plus angoissants, sachant très bien que je me fais des histoires qui ressemblent aux histoires du passé.¹⁷⁴

Ne sachant comment extérioriser ses pensées et ses sentiments, les relations entretenues par Alain deviennent toutes aussi ambivalentes que les langues qui l'habitent.

Si l'intrigue développe des personnages chez qui les rapports entre anglophones et francophones sont ambigus, la problématique du bilinguisme et du biculturalisme n'est pas plus claire au niveau de la forme. Une analyse des nombreux cas d'alternance codique présents dans le dialogue des personnages révèle une disparité dans la façon dont chacun vit la mixité culturelle et langagière. À première vue, on croirait que le français et l'anglais sont sur un pied d'égalité. Les personnages se parlent dans chacune des deux langues – certains en français, quelques-uns en anglais et d'autres, comme Roland, font le va et vient entre les deux langues sans trop s'en soucier :

- C'est de la *bullshit* ! T'es capable de faire mieux que ça. Je le sais. Pourquoi t'écris sur Moncton ? C'est pas un sujet, ton *trip* acadien. *It's for the birds* ! Ça te *hold back* !¹⁷⁵

L'alternance des codes ne pose aucun problème chez ce dernier. En s'appropriant de l'anglais et en l'incorporant au français, il se permet de passer d'une langue à l'autre sans même s'en rendre compte. D'ailleurs, cette insouciance est tout à fait naturelle pour celui qui ne comprend pas le besoin d'écrire l'expérience acadienne.

Malgré l'indifférence de Roland, l'ensemble des personnages de *Moncton Mantra* est hypersensible aux enjeux intertextuels provenant de chacune des deux langues du

¹⁷⁴ *Ibid*, p. 31.

¹⁷⁵ *Ibid*, p. 98.

roman. En tant que lecteurs, on se rend compte de la répartition des références intertextuelles et interculturelles ayant trait à la littérature et à la musique. On reconnaît, par exemple, qu'il existe très peu d'inégalités vis-à-vis le nombre des repères littéraires. Les références aux écrivains francophones tels que Gide, Sartre, Camus, Montherlant et Des Roches sont tout aussi fréquentes que celles qui font allusion au monde littéraire anglophone. En fait, il semblerait que Leblanc fasse un effort délibéré pour placer côte à côte les références provenant de chacun des deux mondes. En rangeant les « livres d'Alain Jouffroy, (...) de Paul Goodman, d'Amiri Baraka et de Marguerite Duras »¹⁷⁶ dans le même espace textuel, l'auteur signale que la production littéraire francophone est toute aussi distinguée que celle qui est issue du monde anglophone tout en attestant de sa propre mixité identitaire. L'évocation de ces textes témoigne donc de l'absence de tout sentiment d'infériorité en ce qui a trait au monde littéraire du français. Vu une longue histoire littéraire en France et l'importance qui pendant des siècles a été accordée aux intellectuels français, nous ne sommes guère surpris de la mention de ces textes iconiques. Nous ne sommes pas plus étonnés de nous rendre compte que le contraire est vrai des références musicales.

Présents tout au long du roman, les noms de musiciens et les titres de chansons sont majoritairement américains. Étant donné l'omniprésence de la culture populaire américaine à travers le monde, c'est précisément ce à quoi on s'attendrait. Si on fait allusion à quelques artistes francophones – voir Édith Piaf¹⁷⁷ et Léo Ferré¹⁷⁸ – ils donnent l'impression d'être plutôt vieillots et on ne leur accorde pas la même considération à Pink

¹⁷⁶ *Ibid*, p. 58.

¹⁷⁷ *Ibid*, p. 37.

¹⁷⁸ *Ibid*, p. 27.

Floyd,¹⁷⁹ Bob Dylan,¹⁸⁰ Janis Joplin,¹⁸¹ Billie Holiday,¹⁸² et les Doors¹⁸³ - ces artistes américains plus branchés. En effet, le narrateur de Leblanc suggère même que ces quelques chansons française serviraient de refuge dans un monde accablé par l'influence extérieure.¹⁸⁴

Pour un roman qui se dit bilingue, les mondes francophones et anglophones y sont pourtant tout à fait présentés à part. Les seules exceptions sont les quelques verbes anglais auxquels on a fusionné une terminaison française : « cruiser », « lander », « spacé out », « buzzer », « flipper out », « fucker » et « gasser » et l'unique verbe français conjugué à l'anglaise : « pensing ». En effet, sans tenir compte du dialogue entre les personnages anglophones qui sert une simple *fonction directive*, la plupart des alternances codiques – ou dans ce cas, des calques (mots ici formés à partir de l'anglais) - se font soit par l'insertion d'un seul mot, soit par la succession d'expressions très courtes. Finalement, ces insertions apparaissent dans des contextes très précis qui servent à intensifier le clivage culturel et linguistique. On remarquera par exemple l'exploitation de la *fonction contextuelle* par l'insertion de mots anglais pour designer tout ce qui a trait aux drogues : « love drug », « angel dust », « speed », « grass » « roach », « high », « stoned », « buzz », « toke », « snort » « pusher » et tout ce qui a trait au divertissement et à la fête : « party », « hang out », « fun », « groovy », « bar », « barman » etc.

Chez Leblanc, tout comme chez Desbiens, ces expressions font partie de l'univers américain « sex drugs and rock'n'roll »¹⁸⁵ - un monde qui n'est accessible qu'au moyen

¹⁷⁹ *Ibid*, p. 36.

¹⁸⁰ *Ibid*, p. 31.

¹⁸¹ *Ibid*, p. 16.

¹⁸² *Ibid*, p. 99.

¹⁸³ *Ibid*, p. 27.

¹⁸⁴ *Ibid*, p. 25.

¹⁸⁵ *Ibid*, p. 26.

de l'anglais. En utilisant une seule et même langue pour désigner le monde des drogues et de la fête, les auteurs délimitent encore une autre frontière culturelle entre anglophones et francophones. En ayant recours à ce genre de compartimentation des langues, chacun contribue nécessairement à la disjonction sociale.

Pour le narrateur de *Moncton Mantra*, le monde de l'autre, cet « underground » anglophone, est à la fois une force d'attraction et de répulsion¹⁸⁶ L'anglais est attirant certes – parce qu'il représente l'interdit, mais il est aussi source de danger et de perte. Malgré le fait qu'Alain aime parfois « la friction que cela occasionne »¹⁸⁷, au cours du roman, il semble néanmoins rejeter le monde de « sex drugs and rock'n'roll » aussi bien que la langue à laquelle il est associé. Il explique :

J'ai l'impression que ma langue n'appartient pas à ce décor, tout en sachant qu'elle habite cette ville depuis toujours, subtile et séditieuse. Je remarque, après avoir décidé de ne plus parler anglais nulle part, que je l'entends moins. Ou plutôt le français passe au premier plan, entouré d'un bruit autre, comme celui d'une radio qui joue dans une pièce à côté. Ainsi je circule dans ma langue en explorant ma ville.¹⁸⁸

Malgré l'illusion d'intégration que procure l'alternance codique dans *Moncton Mantra*, le contact entre les langues et les cultures, prend le plus souvent la forme d'une rivalité ou d'un refus catégorique d'assimilation. Si la fusion de l'anglais dans le texte n'est pas toujours favorisée par les marques trans-codiques présentes dans le dialogue, une analyse du parler du narrateur confirme que l'accommodement ne se fait pas du tout.

Sur le plan formel, la narration est certainement une des marques les plus révélatrices d'un roman. Permettant d'accéder le plus directement possible à la position de l'écrivain, *Moncton Mantra* ne constitue pas une exception. D'ailleurs, en lisant ce

¹⁸⁶ *Ibid*, p. 26.

¹⁸⁷ Gérald Leblanc, *Moncton Mantra*, Moncton, Les Éditions Perce-Neige, 1997, p. 136.

¹⁸⁸ *Ibid*, p. 47-48.

chapitre, plusieurs auront déjà remarqué que la meilleure partie de l'œuvre est narrée exclusivement en français standard. Certains auront probablement aussi noté qu'à l'exception du dialogue, le texte ne subit que très peu d'interventions de l'anglais ou même du chiac. Ainsi, Alain se dément lorsqu'il décrit la multiplicité de sa langue : « La langue que je parle est un mélange de français dit standard et de vieux français acadien qui me vient de mon origine villageoise, parsemé de bouts d'anglais. Le chiac, c'est tout ça aussi, mais mêlé davantage dans une symbiose assez originale. »¹⁸⁹ Une étude linguistique de son parler suggérerait plutôt que le manque de vocables anglais en lui-même servirait une *fonction métalinguistique*. Malgré le fait que le narrateur se vante du caractère hybride de sa langue, il ressent néanmoins une certaine ambivalence tacite qui l'empêche de la transcrire telle qu'elle est couramment parlée.

À cet effet, on remarquera que la majorité des insertions anglaises qui sont effectivement présentes dans *Moncton Mantra* sont facilement repérables puisqu'elles paraissent toujours en caractère italique. En fait, il semble que Leblanc fasse même la distinction entre les emprunts communément acceptés qui, comme les mots « mixture »¹⁹⁰ et « hamburger »¹⁹¹ figurent en caractères normaux et les véritables alternances codiques qui, comme les mots « *peanut butter* »¹⁹² et « *party* »¹⁹³ figurent en italiques. Bref, la démarcation de mots anglais par rapport à la langue de base est preuve supplémentaire d'un malaise relatif à l'insertion de marques trans-codiques. Par ce

¹⁸⁹ *Ibid*, p. 30.

¹⁹⁰ *Ibid*, p. 11.

¹⁹¹ *Ibid*, p. 38.

¹⁹² *Ibid*, p. 51

¹⁹³ *Ibid*, p. 35.

procédé de distinction, l'auteur ne fait que rappeler à ses lecteurs que les mots anglais dont il se sert « n'appartiennent pas tout à fait à son discours. »¹⁹⁴

Dans une autre perspective, il est tout aussi possible que Gérard Leblanc ait simplement cherché par la démarcation à stigmatiser la peur et le silence qui empêchent souvent les Acadiens de s'exprimer en pleine liberté. Ayant lui-même noté que « la liberté fait parfois peur aussi »,¹⁹⁵ le fait de *souligner* la présence de l'anglais pourrait être sa façon de dire que l'Acadie doit s'ouvrir au reste du monde et s'exposer à l'inconnu afin de pleinement s'épanouir. En fait, c'est un message que Leblanc choisit fréquemment de véhiculer dans ses textes :

nous emporterons dans la langue
les mots ramassés en chemin
nous poserons les mots d'ici
sur tout ce que nous toucherons
y compris ce que nous transformerons
avec l'entêtement de parler partout
et d'écrire sur les pages encore blanches
notre dignité humaine
notre tragédie n'est pas grecque
sur la terre sainte de memramcock¹⁹⁶

Pendant longtemps séparée du reste du monde, l'Acadie moderne a commencé au cours des dernières décennies à se forger une nouvelle identité fondée non sur son histoire d'exclusion mais sur un sentiment d'appartenance au Canada. Car c'est en s'appropriant et en revendiquant sa langue et sa culture singulière qu'elle réussira à accueillir le changement et à faire son chemin vers l'avenir. Pourtant, malgré ses bonnes intentions, le roman de Gérard Leblanc nous laisse un peu désemparés. Si l'auteur prêche

¹⁹⁴ Chantal G. Richard, «La problématique de la langue dans la forme et le contenu de deux romans plurilingues acadiens: Bloupe de Jean Babineau et Moncton Mantra de Gérard Leblanc », *Studies in Canadian Literature*, Vol 23, n° 2, 1998, p.25.

¹⁹⁵ Gérard Leblanc, *Éloge du chiac : poésie*, Moncton, Éditions Perce-Neige, 1995, p. 108.

¹⁹⁶ *Ibid*, p. 11.

certainement l'acceptation de l'autre, cette acceptation ne se manifeste que rarement dans *Moncton Mantra*. Au niveau du contenu, il existe clairement des tensions importantes entre les personnages francophones et anglophones mais c'est surtout au niveau de la forme que le roman est le plus problématique. Bien qu'Alain décrive une langue qui est constituée « d'un mélange de français (...) standard (...) de vieux français acadien (...) [et] de bouts d'anglais », ¹⁹⁷ cette multiplicité ne figure pas dans la langue de la narration. Dans cette œuvre écrite en français standard, on ne retrouve que très peu de mots anglais et encore moins de chiac. ¹⁹⁸ Bref, l'œuvre ne nous permet que de gratter la surface de la notion de l'alternance codique.

Face à cette observation, il est important de noter que Gérald Leblanc fait partie de cette génération d'écrivains qui ont été formés en plein milieu des événements de 1960-1970. Étudiant à l'Université de Moncton pendant la renaissance acadienne, on s'attendrait à ce que le vécu de Leblanc l'ait davantage incité à créer des œuvres dont l'ouverture à la diversité linguistique serait de la plus grande importance. Cependant, comme nous l'avons vu, la mémoire et les idéologies individuelles sont tout à fait subjectives et ne sont pas strictement déterminées par l'expérience du vécu. Ainsi, chez les membres d'une même culture, il est possible que « la mémoire d'une histoire énigmatique vacille, tantôt désir intense d'affirmation, tantôt indifférence stratégique, revêche jusqu'à nier tout rapport avec l'étrangeté première » ¹⁹⁹ Si Gérald Leblanc se trouve quelque part au centre de ce continuum, nous verrons dans le texte qui suit que

¹⁹⁷ Gérald Leblanc, *Moncton Mantra*, Moncton, Les Éditions Perce-Neige, 1997, p. 30.

¹⁹⁸ Chantal G. Richard, «La problématique de la langue dans la forme et le contenu de deux romans plurilingues acadiens: *Bloupe* de Jean Babineau et *Moncton Mantra* de Gérald Leblanc », *Studies in Canadian Literature*, Vol 23, n° 2, 1998, p.24.

¹⁹⁹ François Paré, *La distance habitée*, Ottawa, Le Nordir, 2003, p. 26.

même une expérience vécue en commun peut engendrer deux approches quasi contradictoires.

Moncton Mantra est une œuvre qui est paradoxale à la fois au niveau de sa forme et de son contenu. Par rapport à l'intrigue, nous avons vu que bon nombre des personnages y compris le narrateur n'ont pas réussi à intégrer pleinement leurs identités bilingues. Nous avons aussi vu que cette intégration se faisait encore plus difficilement au niveau de la forme. En utilisant un français standard et en faisant *ressortir* les marques trans-codiques, Gérald Leblanc a certes réussi à réaliser une œuvre originale et moderne, mais il n'a effleuré que très superficiellement la notion de l'alternance codique. Par ailleurs, la ségrégation des langues chez Leblanc est clairement contrastée par le style de Jean Babineau, pour qui la cohabitation spontanée des langues a un tout autre effet.

3.1.3 *Bloupe* de Jean Babineau

Contrairement aux œuvres vues jusque-là, la langue occupe chez Babineau, un rôle tout à fait singulier. Notons premièrement que la lecture de *Bloupe* s'avère un exercice des plus difficiles. Au niveau de la langue, les marques trans-codiques sont innombrables et sont insérées dans le texte sans aucune démarcation. Si le mélange délibéré de français, d'anglais et de chiac est facilement compréhensible par un lecteur qui est habitué à la langue régionale, il est souvent quasiment illisible pour un lecteur provenant de l'extérieur. Au niveau du contenu, ce n'est guère plus simple puisque le roman n'a rien du récit classique. Quoique l'on puisse discerner une série de péripéties qui gravitent autour d'un personnage nommé Itso Snitso Bloop, de sa femme Ara et de ses enfants Tilleul et Dive Bouteille, il n'y a pas de vraie intrigue, ni de dénouement

ultime. En fait, comme l'atteste Boudreau, le sujet du livre - si ce n'est que la fuite même du sujet - « c'est d'abord la langue ».²⁰⁰ Ainsi, au cours des pages à venir, nous tenterons de discerner les moyens par lesquels le rejet des conventions littéraires et linguistiques est ici une source d'innovation qui exige que l'on redéfinisse à la fois les principes de littérature, de langue et de culture.

Par son intrigue minimaliste et sa structure décontractée, *Bloupe* est avant tout le refus de la conformité. Ayant refusé d'adhérer à un modèle quelconque, Jean Babineau crée, dès son premier roman, un archétype littéraire dont les seuls principes seraient l'incohérence, la discontinuité et la fragmentation. Si le récit est difficile, sinon impossible à saisir, c'est partiellement en raison d'une chronologie qui est continuellement minée par l'auteur.²⁰¹ On remarquera notamment les trois extraits suivants :

« Deux jours avant la fête à Ara. Dix minutes trop tôt. Tilleul debout si tôt. Il a été à la toilette. Dive Aussi. Ara est si collante. Presque deux mois après. »²⁰²

« Ce soir, j'suis trop terre à terre comme une patate. Comparé à hier soir. Et reculer de dix minutes S.V.P. »²⁰³

« Quelques années auparavant ou après. **Lui** et Ara se sont caressés. Semi-pénétration. Temps est à un minimum de facteur à établir. Oublie pas que c'est Ara Ella. Like onto a storm. **Itso Nitso**. Like onto a storm.
Le soleil est si chaud. Mais c'est l'hiver ? [...] Demain ou lundi matin prochain.²⁰⁴

²⁰⁰ Raoul Boudreau, « Jean Babineau, *Bloupe* », *Revue de l'Université de Moncton*, Vol 30, n°1, 1997, p. 133.

²⁰¹ Chantal G. Richard, «La problématique de la langue dans la forme et le contenu de deux romans plurilingues acadiens: *Bloupe* de Jean Babineau et *Moncton Mantra* de Gérald Leblanc », *Studies in Canadian Literature*, Vol 23, n° 2, 1998, p.29.

²⁰² Jean Babineau, *Bloupe*, Moncton, Les Éditions Perce-Neige, 1993, p. 184.

²⁰³ *Ibid*, p. 139.

²⁰⁴ *Ibid*, p. 107.

Si de tels passages viennent compliquer l'ordre des choses, ils sont encore plus déconcertants puisque leur source est souvent tout aussi obscure. Passant volontiers entre la première et la troisième personne, le lecteur du récit doit constamment remettre en question la source même de la narration. Cette voix narrative est instable puisque Itso Snitso n'est pas le seul à raconter les péripéties de l'histoire. En fait, à quelques reprises, divers membres de la famille Bloop prennent le relais de la narration sans qu'aucun indice préalable de la substitution ne soit donné.²⁰⁵

Si de tels accros chronologiques et narratifs ne suffisaient pas à entortiller le propos du récit, Babineau complique d'avantage les choses en proposant une série de noms qui viennent à tour de rôle remplacer celui de son héros. Ainsi, Itso Snitso Bloop devient Bloop I et Bloop II – une substitution qui lui permet de réaliser deux tâches simultanément tout en se moquant de lui-même comme s'il s'agissait d'un autre²⁰⁶ et aux pages 179 et 190, il devient de surcroît Céça – un nom qui donne d'ailleurs l'impression d'avoir ENFIN trouvé le mot juste.

Cette nomination /« dé »nomination est paradoxale puisqu'elle ne semble pas provoquer chez Itso la réaction à laquelle on s'attendrait. En fait, la question de sa propre désignation n'est jamais soulevée et le personnage se laisse aller à ses propres jeux d'appellation comme si de rien n'était : « So here we take one word, one name for another. The game of changing your name and not wanting to get caught. The game of catching somebody. Anyways, it really doesn't matter right now. »²⁰⁷ Bien que Itso ait de la difficulté à situer la multiplicité de ses noms et de ses pronoms, cette discordance n'est

²⁰⁵ Catherine Leclerc, «Des langues en partage? Cohabitation du français et de l'anglais en littérature contemporaine », Thèse de doctorat, Montréal, Université Concordia, 2004, p. 299.

²⁰⁶ Jean Babineau, *Bloupe*, Moncton, Les Éditions Perce-Neige, 1993, p. 72.

²⁰⁷ Ibid p. 143.

pas du tout paralysante et ne gêne point son habileté à s'exprimer. En effet, les passages où l'alternance narrative est la plus exagérée se terminent par des remarques qui insistent sur le fait qu'il n'y a pas de quoi s'inquiéter :²⁰⁸

Je pensais que je perdais la chaleur (je suis parmi les machines). Il regarde dehors à travers les fenêtres rangées sagement les unes à côté des autres en attente d'un tremblement de terre ou d'un espacement plus profitable. Je bois du jus, de l'eau ou du café. [...] Les machines ne veulent pas me donner ce que j'veux ou ce dont j'ai besoin. Is this the joy of cooking? For me right now. Guess I feel alright.²⁰⁹

Malgré le fait que les situations décrites ne sont pas toujours des plus satisfaisantes, Itso s'en sort la plupart du temps indemne. Cette désinvolture et ce détachement²¹⁰ – pour reprendre les termes de Boudreau – sont d'ailleurs les traits fondamentaux de sa personnalité et c'est ce caractère décontracté qui est à la source des libertés qu'il se permet vis-à-vis de toutes les conventions de la vie sociale et de toutes les « auctorités ».

En effet, on pourrait soutenir que ce sont ces mêmes caractères qui permettent à Jean Babineau d'écrire une œuvre libérée de toutes contraintes littéraires. La chronologie discontinue, la narration aléatoire et la multiplicité des prénoms qui se manifestent dans *Bloupe* ne sont que trois des procédés par lequel Babineau entreprend le travail de relativisation des normes. Exaspéré par les contraintes qui lui sont imposées, l'auteur se méfie de la normalisation – l'associant carrément à un processus d'oppression²¹¹ : « Je devrais expliquer le pourquoi des changements de Temps. C'est comme un brassage de cartes parce que je n'ai pas le Temps de les démêler d'une façon plus fasciste et

²⁰⁸ Catherine Leclerc, «Des langues en partage? Cohabitation du français et de l'anglais en littérature contemporaine », Thèse de doctorat, Montréal, Université Concordia, 2004, p. 300.

²⁰⁹ Jean Babineau, *Bloupe*, Moncton, Les Éditions Perce-Neige, 1993, p. 19.

²¹⁰ Raoul Boudreau, « Jean Babineau, *Bloupe* », *Revue de l'Université de Moncton*, Vol 30, n°1, 1997, p. 134.

²¹¹ Catherine Leclerc, «Des langues en partage? Cohabitation du français et de l'anglais en littérature contemporaine », Thèse de doctorat, Montréal, Université Concordia, 2004, p. 302.

ordonnée. (...) j'essaie de m'arranger en prenant des moyens exotiques ». ²¹² En se moquant des discours normatifs et dominants, Babineau développe effectivement un style littéraire qui n'obéit qu'à ses propres règles et crée une œuvre singulière dont la lecture traditionnelle est tout à fait impossible.

Même dans l'univers iconoclaste de *Bloupe*, il semblerait que la langue de Babineau soit un véritable imbroglio où les mots ont été soumis au découpage (« Shoe Shop Factories here in Massa Shoe Sette »), au réassemblage (« des shitfitheartattack », du « dégelant-dégivreur-serrures », « un bar-restaurant-dinner-club-caféteria-games-room-deli-circustu-sais-what-I-mean-un de-ces monstres-communs-du-XX^e-siècle-à-tout-défaire-à-t'engourdir-la-tête-en-guise-de-te-réjouir-le-corps »), à la déformation (« Oinktario », « écrabouilleurs », « bourrier » pour courrier, « boste » pour poste, « menté santale » pour santé mentale) et à la transformation (« la transmission o râlè et é kri te des idées, des sang tit ments »). ²¹³ Tout cela avant même qu'il ne soit question du mélange de français, d'anglais et de chiac ou d'alternance codique !

Si l'agencement linguistique semble parfois disparate, c'est dans cette symbiose tout à fait originale que le texte prend son sens. La règle ici c'est la multiplicité et aucune des langues ou des registres de langue qui font partie du monde de Babineau n'est exclue de son récit. ²¹⁴ En plus des mots inventés, on retrouve des bouts entiers d'anglais, des passages narrés exclusivement en français standard et bien sûr, un constant va et vient entre les deux. Ce mouvement d'allée et venue servirait non seulement à illustrer une

²¹² Jean Babineau, *Bloupe*, Moncton, Les Éditions Perce-Neige, 1993, p. 107-108.

²¹³ Raoul Boudreau, « Jean Babineau, *Bloupe* », *Revue de l'Université de Moncton*, Vol 30, n°1, 1997, p. 134.

²¹⁴ Chantal G. Richard, «La problématique de la langue dans la forme et le contenu de deux romans plurilingues acadiens: *Bloupe* de Jean Babineau et *Moncton Mantra* de Gérald Leblanc », *Studies in Canadian Literature*, Vol 23, n° 2, 1998, p. 28-29.

vision inédite et emblématique d'un segment important de la population acadienne de Moncton²¹⁵ mais il servirait également à faire figurer pour la première fois une langue mixte où les rapports pourraient paraître égalitaires. Grâce à l'apparente suspension des hiérarchies langagières, la transition du français à l'anglais se fait tout doucement sans que l'on ait à avoir recours à un système d'avertissement systématique. La décision de ne pas signaler l'alternance des codes par des italiques relève d'une décision consciente de la part de l'auteur de « placer les multiples langues et registres sur le même plan. »²¹⁶

En effet, par le haut degré d'intégration des langues, il semblerait que Babineau ait cherché à s'appropriier l'anglais afin de l'introduire dans sa langue de base.²¹⁷ La présence d'un très grand nombre de mots dont la morphologie est adaptée au français est preuve de cette appropriation. On remarquera notamment une pléthore de verbes tels que « bouncer », « rusher », « shaker », « worrier », « jogger » et « lunchais » qui sont conjugués à la française, et un bon nombre d'adjectifs tels que « fucké », « fuckenne » et « curlés » dont la morphologie et la phonologie sont parfaitement assimilées.

Contrairement à la langue incertaine et contradictoire de Patrice Desbiens et de Gérald Leblanc, le langage de Jean Babineau assume pleinement son hybridité. Face à la paisible cohabitation langagière, le rôle du chiac n'est pas à négliger puisqu'il s'appuie sur un code qui est déjà disponible et qui d'ailleurs constitue déjà un métissage du français et de l'anglais. En utilisant le chiac comme matrice, l'alternance codique s'effectue non seulement au sein de cette première langue mais elle se fait également par

²¹⁵ Raoul Boudreau, « Jean Babineau, Bloupe », *Revue de l'Université de Moncton*, Vol 30, n°1, 1997, p. 133.

²¹⁶ Chantal G. Richard, «La problématique de la langue dans la forme et le contenu de deux romans plurilingues acadiens: *Bloupe* de Jean Babineau et *Moncton Mantra* de Gérald Leblanc », *Studies in Canadian Literature*, Vol 23, n° 2, 1998, p. 27.

²¹⁷ *Ibid*, p. 28.

rapport au français et à l'anglais qui viennent alterner avec le chiac. Selon Catherine Leclerc, la fonction d'une telle juxtaposition de codes serait double : « D'une part, le français pimenté de chiac est territorialisé et rendu congruent par rapport à la réalité linguistique et sociale de Moncton. D'autre part, introduit par le biais du chiac, l'anglais est naturalisé langue acadienne. »²¹⁸

Étant donné la multiplicité sous-jacente aux langues créoles, l'on ne sera pas surpris que les locuteurs du chiac de Moncton acceptent plus facilement le niveau d'intégration proposé par Jean Babineau :

Bloop, lui-même, disait qu'il allait finir par tuer quelqu'un s'il ne smartenait pas up. Il avait la piètre habitude de passer à travers les stops signs. (...) C'était assez pour faire couler son nez. Yes, he's got the jitter blues again. Release the stomach. Edgy. The rap on the wall. Sa brain est on strike. Il a déjà deux fautes sous sa ceinture par rapport qu'il a été chercher le mauvais manuel du camion par deux fois de suite. Il se dit que it would be nice to have a head on his shoulders. Maintenant, il a seulement besoin d'attendre une attaque de coeur.²¹⁹

Qu'est-ce que ça peut bien faire ? Ça donne du relief. Of course. (...) Lâchée en avant de la bâtisse grise des bostes des Temps sous un ciel gris pour faire du shopping à la mode de par chez-nous avec des bottes de rubber orange. (...) Musique country-rock dans le background pour amoindrir le splash. Les annexes sans buts. Et on peut entendre :
« Ahhh ! Shut up ! »²²⁰

Alors que l'alternance codique chez Patrice Desbiens et Gérard Leblanc se fait presque exclusivement au moyen d'insertion, chez Babineau, elle se fait par une variété de procédés. En décortiquant les deux extraits ci-dessus, on ne retrouve pas moins de huit exemples d'insertions anglaises parmi lesquelles on compte quatre noms (« stop sign », « brain », « relief », « splash »), deux adjectifs (« rubber », « country-rock »), un adverbe

²¹⁸ Catherine Leclerc, «Des langues en partage? Cohabitation du français et de l'anglais en littérature contemporaine », Thèse de doctorat, Montréal, Université Concordia, 2004, p. 307.

²¹⁹ Jean Babineau, *Bloupe*, Moncton, Les Éditions Perce-Neige, 1993, p. 72.

²²⁰ *Ibid*, p. 145.

(« up ») et un verbe (« smartenait ») dont la conjugaison se fait de surcroît à la française. On y trouve également six exemples de succession interphrasique (où l’alternance se fait d’une phrase à l’autre) et deux exemples de succession intraphrasique (où l’alternance se fait à l’intérieur d’une même phrase).²²¹ Comme si l’intégration langagière n’était pas déjà complète, on retrouve outre cela, deux exemples de phrases où l’alternance codique se fait par *lexicalisation congruente* – un type d’alternance où la structure d’une phrase est partagée entre deux langues. En concevant des phrases telles que « Sa brain est on strike » et «Musique country-rock dans le background pour amoindrir le splash », Babineau démontre que sa langue en est une dont la structure même peut très bien se partager entre le français, l’anglais et le chiac.

La présence de ce dernier procédé est particulièrement révélatrice lorsque l’on considère que, selon Pieter Muysken, la lexicalisation congruente serait associée aux communautés créoles où les langues d’origine partagent à peu près le même niveau de prestige et où il n’existe aucune tradition manifeste de la séparation des deux langues.²²² Afin de mieux comprendre le caractère conciliant du dialecte acadien, deux observations peuvent nous être utiles. La première a trait à la composition même du créole acadien. Puisque l’anglais est déjà une partie intégrale du chiac, la langue créolisée ne risque pas d’y être assimilé d’avantage. Dans cette optique, les Acadiens seraient plus disposés à accepter la cohabitation de plusieurs langues distinctes puisque celles-ci ne sont pas perçues comme étant trop menaçantes. La deuxième observation est que contrairement à l’Ontario où on s’inquiète de plus en plus de l’épuisement culturel, l’Acadie n’a plus à

²²¹ D’après les définitions de Lesley Milroy et Pieter Muysken, *One speaker, two languages – Cross-disciplinary perspectives on code-switching*, Cambridge, New York, Melbourne, Cambridge University Press, 1995, p. 8.

²²² Peter Muysken, *Bilingual speech – a typology of code-mixing*, Cambridge, New York, Melbourne, Madrid, Cambridge University Press, 2000, p. 9.

craindre le cataclysme sociétal car il a effectivement déjà eu lieu. François Paré explique à cet effet que le « cataclysme de la dispersion a toujours déjà eu lieu, et ainsi l'histoire n'a plus à stagner, elle peut reprendre son cours ». ²²³ Dans cette perspective, on ose dire que la commisération peut avoir été responsable d'une certaine revivification collective. D'ailleurs, *Bloupe* n'est pas sans faire allusion à un mouvement vers l'avant : « Maybe less stagnation. Maybe Monckton more mobile dans le coude ». ²²⁴

Si Babineau a choisi le chiac comme point de départ linguistique dans son roman, ce n'était certainement pas pour témoigner d'une langue repliée sur elle-même mais pour témoigner plutôt d'une langue qui s'affirme par sa capacité exceptionnelle d'hybridation. On se rappellera à cette occasion une des nombreuses définitions données par Patrick Chamoiseau à la notion de créolité :

La Créolité c'est « *le monde diffracté mais recomposé* », un maelström de signifiés dans un seul signifiant : une totalité. (...) Du fait de sa mosaïque constitutive, la Créolité est une spécificité ouverte. (...) La Créolité est une annihilation de la fausse universalité, du monolinguisme et de la pureté. Se trouve en créolité (...) la complexité. ²²⁵

Contrairement à *Poèmes anglais*, à *L'Homme invisible/The Invisible Man* et à *Moncton Mantra* où l'alternance codique occupe des fonctions communicatives très précises (fonctions contextuelle, métaphorique, directive, référentielle et métalinguistique), une étude de l'alternance codique dans *Bloupe* ne relève qu'une seule et unique fonction - soit *la fonction expressive*. Pourtant, le narrateur de Babineau n'est pas le seul, ni le premier à revendiquer son identité par sa langue. En fait, c'est en s'ouvrant à l'autre que l'ensemble des collectivités acadiennes (au Nouveau Brunswick et

²²³ François Paré, *Théories de la fragilité*, Ottawa, Le Nordir, 1994, p. 22.

²²⁴ Jean Babineau, *Bloupe*, Moncton, Les Éditions Perce-Neige, 1993, p. 182.

²²⁵ Jean Bernabé, Patrick Chamoiseau, Raphaël Confiant et Mohamed B. Taleb Khyar, *Éloge de la Créolité*, Paris, Éditions Gallimard, 1989, p. 27-28.

ailleurs) mettent l'accent sur leur double appartenance. C'est aussi grâce à cette double adhésion au français et à l'anglais que la langue acadienne acquiert la faculté d'innovation. Nous n'avons qu'à nous rapporter à la liste de mots qui ont été coupés, collés, déformés et transformés (voir p.84) afin d'apprécier l'aspect créateur de la langue de Babineau. Après tout, l'utilisation de cette « bi-langue »²²⁶ ne fait pas qu'autoriser l'invention de nouveaux mots, mais elle lui permet aussi d'écrire une œuvre où de nombreux réseaux de sens parcourent l'entièreté de la surface textuelle.

Quoiqu'une étude purement linguistique de *Bloupe* révélerait une Acadie où le français et l'anglais co-existent dans une parfaite harmonie, Jean Babineau ne s'engage pas dans une glorification de l'hybridité sans tenir compte du rapport inégalitaire des forces qui existent entre les deux langues. Curieusement, presque toute allusion à l'insécurité linguistique renvoie au phénomène de l'écriture. Ainsi, ce n'est pas par pure coïncidence que le personnage principal de Babineau est doublement *homme de lettres*. À la fois facteur et écrivain, Itso Snitso Bloop ne se croit pas à la hauteur d'écrire. Il reconnaît qu'il fait « beaucoup de fautes »²²⁷ et il revient continuellement sur ses textes pour y apporter des corrections: « Faire l'a-l'a-l'a-l'a-l'a-l'amour. Passé simple plus-que-parfait. Passé-com-plet. Avec P.P. La lettre que j'ai écrite. Écrit. La lettre écrite : ... *sera plus grande et plus respectueuse envers elle-même. J'espère. Je l'espère* »²²⁸ Malgré une apparente harmonie entre les langues, il n'empêche que le narrateur de *Bloupe* se sent inadéquat dans son écriture.

²²⁶ Elizabeth Lasserre, « Identité et minorité dans l'écriture de Patrice Desbiens », *La problématique de l'identité dans la littérature francophone du Canada et d'ailleurs*, Hearst, Les Éditions du Nordir, 1994, p. 77.

²²⁷ Jean Babineau, *Bloupe*, Moncton, Les Éditions Perce-Neige, 1993, p. 45.

²²⁸ *Ibid*, p. 88.

D'ailleurs, le héros de Babineau n'est pas le seul personnage à témoigner de son insécurité linguistique. Si on trouve maints passages où il admet que ses « écrits manquent de substance et de longueur »²²⁹, cette même opinion est souvent réitérée lorsque c'est un autre qui assume la narration : « Je ne pense pas que Bloop sache ce qu'il fait. »²³⁰

Cette dernière citation est importante puisqu'elle représente une observation provenant de l'extérieur sans avoir recours à un narrateur omniscient, ni à une focalisation externe. En effet, il est difficile de savoir si le commentaire provient effectivement d'autrui ou s'il correspond plutôt à la perception que les Bloop ont d'eux-mêmes. Sans connaître les intentions de Jean Babineau, j'ose supposer qu'il s'agit plus d'auto-dévalorisation que de jugement externe. Néanmoins, si nous acceptons les théories identitaires élaborées par Roger Bernard (voir p. 13-14), nous devons aussi considérer que la construction sociale précède l'identité personnelle. Dans cette optique, la perception de soi ne peut se faire que par l'intériorisation d'éléments socioculturels. Peu importe la provenance de la remarque, il est clair que pour Itso, comme pour l'ensemble des Acadiens, la question identitaire est loin d'avoir été réglée.

Bien que le caractère hybride de la langue babinélienne soit source de liberté, l'auteur accepte que celle-ci soit aussi malade. Il affirme : « Je dois guérir ma langue. Me tenir loin des agents de conservation, des toxines et des poisons. Ces agents sortent à la surface de mon organe olfactif. »²³¹ Bien sûr, par « agents de conservation » le narrateur entend plutôt des agents de *contamination* – une contamination qu'il perçoit comme étant attribuable à l'omniprésence de l'anglais.

²²⁹ *Ibid*, p. 68.

²³⁰ *Ibid*, p. 50

²³¹ *Ibid*, p. 96.

Quoique Babineau ait réussi à intégrer pleinement chacune de ses langues sur le plan formel, ce n'est pourtant pas aussi simple au niveau culturel où l'écart langagier équivaut nécessairement un écart identitaire. En fait, *Bloupe* est parsemé de références aux conflits identitaires qui sont provoqués par une cohabitation culturelle qui est telle que les membres de chacun des groupes ne réussissent pas à franchir les murs qui les divisent :

Mais ce dont je suis certain, c'est qu'il y a inévitablement au moins deux murs de briques assez longs, assez hauts, et oui, sans fenêtres, qui se rejoignent ou s'affrontent possiblement à un ou des moments donnés. Volontairement ? C'est une brique de question.

Des briques standard ? Toutes pareilles ? Uniformes dans leur conformité ? Ou une de chaque culture ?²³²

Contraints à essayer « d'[s]' façonner un visage avec des hosties carrés »,²³³ les Acadiens sont présentés en tant que « peuple opprimé [et] sans identité »²³⁴ qui devront continuer à se battre afin de s'intégrer complètement à la collectivité tant les « portes [anglophones sont] pour la plupart fermées ».²³⁵

Si le retour de Dive Bouteille à l'école française et la francisation du nom de Bloupe à partir de la version anglaise Bloop donnent l'illusion d'une réconciliation identitaire, le chapitre mettant en scène le baptême familial se conclut néanmoins sur une note d'incertitude :

Pour faire sa vie. Faut-il
toujours la faire en anglais ?
Un baptême batêche
N'arrange pas tout²³⁶

²³² *Ibid*, p. 172.

²³³ *Ibid*, p. 127.

²³⁴ *Ibid*, p. 114.

²³⁵ *Ibid*, p. 152.

²³⁶ *Ibid*, p. 177.

Malgré une intégration admirable au niveau de la forme, il reste à résoudre la problématique de l'identité plurielle. Pour beaucoup, la notion d'Acadien demeure une notion ancienne qui vient de loin et qui repose sur une origine et sur un certain nombre d'événements dramatiques vécus en commun. Malheureusement, l'identité qui a été construite au cours des siècles n'est plus suffisante et l'Acadien du vingt-et-unième siècle se doit de surmonter ses querelles internes basées sur un passé mythifié et de travailler à l'affirmation d'une identité plus vaste – adaptée aux réalités d'aujourd'hui et à ses aspirations pour demain.

C'est précisément le travail qui a été entamé par Jean Babineau. Sans avoir cherché à cacher les faiblesses de l'Acadie moderne, il a réussi à créer une œuvre qui représente de très près une des caractéristiques les plus frappantes de la collectivité acadienne – à savoir son hybridité. En ayant recours à un style littéraire singulier et à une langue dont la multiplicité est carrément étonnante, l'auteur n'obéit qu'à ses propres règles et recrée une Acadie selon sa propre vision – une Acadie atteinte par son histoire certes, mais aussi une Acadie qui selon lui est dégagée de toutes contraintes extérieures et libre de gérer son avenir comme bon lui semble.

Conclusion

Ayant presque achevé notre parcours, comment donc concevoir l'alternance codique et ses multiples manifestations textuelles ? Comment réussir à concilier quatre œuvres dont le contenu et le style divergent si considérablement l'un de l'autre ? Et, surtout, comment évaluer les retombées de ces ouvrages sur les communautés dont ils sont issus ?

Commençons par proposer que si la cohabitation des langues dans chacun de ces textes est représentative d'une certaine réalité, sa transposition sur papier n'est certainement pas sans conséquences. Dans des situations minoritaires telles que celles qui sont vécues en Ontario français et en Acadie où il est quasiment impossible pour l'anglais et le français d'exister sur le même pied d'égalité, la légitimation de la présence anglophone par sa manifestation sur la scène littéraire francophone risque d'être perçue comme un geste de capitulation devant les pouvoirs assimilateurs de la langue majoritaire. En fait, même dans des œuvres telles que *L'Homme Invisible/The Invisible Man* et *Bloupe* où l'équilibre des langues est quasi parfait, on réussit immanquablement à ressentir l'asymétrie de leur poids respectifs.

Malgré cela, la diglossie constitue un élément essentiel de l'identité franco-ontarienne et acadienne et chacun des auteurs de notre corpus a senti le besoin d'aborder le phénomène à sa façon. À un bout du continuum, il y a Patrice Desbiens qui ne cherche pas à cacher son désespoir vis-à-vis la marginalité déterminante des siens :

Ce qui fait l'importance de l'œuvre de Desbiens (...), c'est son refus intransigeant de l'espoir. Desbiens porte ainsi la voix de l'indignation. Les amants, les vagabonds, les muets, les tristes qui circulent au hasard de ces textes ne participent jamais à l'Être et ne sont surtout jamais secourus *in extremis* par la Littérature.²³⁷

²³⁷ François Paré, *Les littératures de l'exiguïté*, Hearst, Les Éditions du Nordir, 1992, p. 63-64

Si à première vue, l'esthétique originale de *L'Homme invisible/The invisible Man* donne l'impression d'un heureux mariage entre le français et l'anglais, la forme du récit ne réussit pas à dissimuler le fatalisme de son message. En faisant figurer dans ses œuvres des personnages minés et désintéressés (et de classes sociales inférieures), l'auteur cherche à souligner la marginalité de ses compatriotes ainsi que leur incapacité à participer à leur propre émancipation. Quoique chacune des œuvres de Desbiens raconte le récit d'une seule et même personne, l'homme invisible et le « je » de *Poèmes anglais* viennent symboliser l'ensemble de la population franco-ontarienne – une population qui a certes fait des progrès depuis les années de la Révolution tranquille, mais qui a depuis perdu son élan et pour qui il reste encore de nombreux obstacles à franchir dans son chemin vers la reconnaissance et l'acceptation. S'il existe une facette plus positive à *L'Homme invisible/The invisible Man* et à *Poèmes anglais*, elle n'est pas des plus évidentes. Ayant réduit la communauté franco-ontarienne à ses membres les plus défavorisés, Desbiens confirme effectivement le caractère minoritaire de sa collectivité, mais il crée en même temps un sentiment de solidarité parmi ceux qui se verront reflétés dans l'image de ses personnages démunis.

Bien que les œuvres acadiennes dont nous avons fait l'étude soient plus optimistes que Desbiens dans leurs visions de leurs mondes respectifs, ils ne peignent non plus l'image d'une Acadie de « sage cohabitation, de rare et sublime survivance ».²³⁸ Pourtant, au niveau du contenu, *Moncton Mantra* de Leblanc est l'oeuvre qui témoigne d'une attitude des plus positives. Le fait que l'auteur a choisi de situer son intrigue à Moncton pendant les années qui suivent les manifestations étudiantes et le fait qu'il a choisi de

²³⁸ Michel Roy, *L'Acadie perdue*, Montréal, Éditions Québec/Amérique, 1978, p. 162.

mettre en scène un groupe de jeunes universitaires et artistes qui cherchent à se définir et à se tailler une place au sein de la collectivité acadienne n'est pas sans conséquences. En faisant allusion à une des époques les plus importantes et les plus décisives de l'histoire acadienne, Leblanc a cherché à réinstaurer l'espoir qui a été engendrée par les événements de la renaissance et à propulser l'Acadie vers un avenir digne de son histoire.

Quoique Gérald Leblanc ait tenté de mélanger le français et l'anglais dans *Moncton Mantra*, le résultat témoigne surtout de la difficile cohabitation des langues. Malgré sa volonté d'incorporer l'anglais et le chiac dans son texte, son utilisation de l'alternance codique demeure très contrainte et le fait d'avoir recours à un système de *démarcation* atteste clairement d'un certain malaise vis-à-vis la transgression des normes littéraires et linguistiques. Chez lui, comme chez Babineau, le recours à un personnage principal qui exerce le métier d'écrivain témoigne de ses propres angoisses envers l'écriture. Dans chacun des deux romans, l'impossibilité d'écrire symbolise l'impossibilité de transcrire sa réalité culturelle et linguistique sans avoir aussi à reproduire les difficultés avec lesquelles on la vit. Pourtant, c'est cette même impossibilité qui motive les écrivains à poursuivre leur art. Non dans le but d'échapper au besoin de raconter leur vécu, mais plutôt dans l'espoir de réussir à modifier les idéologies qui dictent leurs réalités.

À cet effet, Jean Babineau a réussi là où Patrice Desbiens et Gérald Leblanc ont échoué. Quoique celui-ci appartienne à la même génération que ses confrères, Babineau est sorti des événements de la renaissance acadienne avec une appréciation singulière pour sa langue et de façon plus importante, avec le courage de la faire connaître. Dès son premier roman, l'auteur transgresse les normes littéraires au sens le plus large afin de

faire un commentaire poignant : la langue acadienne est certes différente de celle des autres mais c'est à partir de cette langue singulière que l'Acadie pourra s'affirmer et commencer à reconstruire son monde. Bref, si l'Acadie ne doit plus s'identifier à une nostalgie du passé lointain, c'est par la langue, par *sa langue* hétéroclite qu'elle réussira dorénavant à se dire et à se reconnaître.

On se rappellera ici les propos de François Paré qui suggère que « les modes les plus efficaces de la résistance à l'hégémonie logent (...) dans la diglossie [et] le vacillement de l'identité »²³⁹ Car c'est par l'enlacement des langues et des réseaux sémantiques que l'on réussit à élargir ses horizons et que l'on acquiert ses propres « pouvoirs de caméléon ».²⁴⁰ Si l'on accepte que le bilinguisme idéal soit celui qui est caractérisé par l'aptitude à faire cohabiter les langues, alors comment expliquer les raisons pour lesquelles la francophonie acadienne semble plus tolérante de la présence de l'anglais et de l'alternance codique ?

Bien qu'il n'existe pas de réponse définitive à cette interrogation, je tenterais de proposer une explication. Rappelons premièrement que la renaissance franco-ontarienne des années 1970-1980 se fait largement en conséquences de la Révolution tranquille au Québec. Dans l'espace de quelques années, l'Ontario français perd non seulement « sa mère patrie » mais il doit également se forger une nouvelle identité distincte de celle qu'il connaissait depuis longtemps. Vu le sentiment d'abandon qui est engendré au lendemain de la consolidation du nationalisme québécois, il n'est pas surprenant que les membres de la nouvelle diaspora soient hypersensibles aux enjeux occasionnés par la présence de l'anglais. Contrairement à ce qui s'est passé en Ontario, le réveil acadien des années

²³⁹ François Paré, *La distance habitée*, Ottawa, Le Nordir, 2003, p. 97.

²⁴⁰ Patrice Desbiens, *L'Homme invisible/The Invisible Man*, Sudbury, Éditions Prise de Parole, 1997, p. 74.

1960-1970 se fait de son propre gré, d'autant plus que l'Acadie se sert du modèle québécois afin de réaliser ses propres désirs d'indépendance.²⁴¹

Quoique cette interprétation ne fasse que commencer à expliquer la disparité apparente dans l'articulation du bilinguisme franco-ontarien et acadien, elle exige néanmoins que l'on s'engage dans ses propres réflexions vis-à-vis de la place de l'alternance codique. Après tout, à quoi bon être fier de son héritage si on a toujours peur de l'afficher – « fautes » comprises !

²⁴¹ Jean-Paul Hauteceur, *L'Acadie du discours – Pour une sociologie de la culture acadienne*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1975, p. 296.

BIBLIOGRAPHIE DES OUVRAGES CITÉS

Œuvres à l'étude

- Babineau, Jean, *Bloupe*, Moncton, Les Éditions Perce-Neige, 1993.
- Desbiens, Patrice, *L'Homme invisible/The Invisible Man*, Sudbury, Éditions Prise de Parole, 1997.
- Desbiens, Patrice, *Poèmes anglais*, Sudbury, Prise de Parole, 1988.
- Leblanc, Gérald, *Moncton Mantra*, Moncton, Les Éditions Perce-Neige, 1997.

Autres ouvrages cités

- Appel, René et Pieter Muysken, *Language contact and bilingualism*, London, Victoria, Baltimore, Edward Arnold, 1987.
- Auer, Peter, *Bilingual Conversation*, Amsterdam, Philadelphia, John Benjamins Publishing Company, 1984, p. 77.
- Bakhtine, Mikhaïl, *Esthétique et théorie du roman*, Trad. par Daria Oliver, Paris, Gallimard, 1978.
- Bélangier, Georges « Portrait d'auteur : Patrice Desbiens », *Francophonies d'Amérique*, n°2, 1992, pp. 93-100.
- Bernabé, Jean, Patrick Chamoiseau, Raphaël Confiant et Mohamed B. Taleb Khyar, *Éloge de la Créolité*, Paris, Éditions Gallimard, 1989, p. 27-28.
- Bernard, Roger, *Le Canada français : entre mythe et utopie*, Hearst, Le Nordir, 1998, 211.
- Bernard, Roger, *De Québécois à Ontariens: La communauté franco-ontarienne*, Hearst, Les Éditions du Nordir, 1988.
- Bernard, Roger, « Du social à l'individuel : naissance d'une identité bilingue », *La question identitaire au Canada francophone*, Sainte-Foy, Les Presses de l'Université Laval, 1994, pp. 155-163.
- Blom, Jan-Petter et John Gumperz, « Social meaning in linguistic structures: code-switching in Norway », *Directions in Sociolinguistics: The Ethnography of Communication*, New York, Holt, Rinehart and Winston, 1972, pp. 407-434.

- Bloomfield, Leonard, *Language*, New York, Holt, 1933.
- Bock, Michel, « L'Acadie de l'Atlantique », *Francophonies d'Amérique*, n°11, Ottawa, Les Presses de l'Université d'Ottawa, 2001, pp. 161-163.
- Boudreau, Raoul, « Jean Babineau, Bloupe », *Revue de l'Université de Moncton*, Vol 30, n°1, 1997, pp. 133-137.
- Bourdieu, Pierre, *Le sens pratique*, Paris, Minuit, 1980.
- Castonguay, Charles, « Assimilation linguistique et remplacement des générations francophones et anglophones au Québec et au Canada », *Recherches Sociographiques*, Vol 43, n°1, 2002, pp. 149-182.
- Chamoiseau, Patrick, *Écrire en pays dominé*, Paris, Éditions Gallimard, 1997.
- Clarke, Patrick D. « Sur l'empremier », ou récit et mémoire en Acadie » dans Jocelyn Létourneau et Roger Bernard édit., *La question identitaire au Canada francophone – Récits, parcours, enjeux, hors-lieux*, Sainte-Foy, Les Presses de l'Université Laval, 1994, pp. 3-44.
- Clifford, James, *Routes : Travel and translation in the late twentieth century*, Cambridge, Harvard University Press, 1997.
- De Courtivron, Isabelle, *Lives in Translation – Bilingual Writers on Identity and Creativity*, New York, Hampshire, Palgrave MacMillan, 2003.
- Dorais, Fernand, *Entre Montréal... et Sudbury : pré-textes pour une francophonie ontarienne*, Ottawa : Prise de Parole, 1984.
- Felx, Jocelyne, « Les Langues d'Ésope », *Lettres québécoises*, No. 53, 1989, pp. 33-34.
- Fishman, Joshua A., *Language and Ethnicity in Minority Sociolinguistic Perspective*, Clevedon, Philadelphia, Multilingual Matters Ltd, 1989.
- Gallant, Melvin, « Du mythe à la réalité – Évolution du roman acadien » dans Jules Tessier et Pierre-Louis Vaillancourt, *Les autres littératures d'expression française en Amérique du Nord*, Ottawa, Éditions de l'Université d'Ottawa, 1987, pp. 78-83.
- Giles Howard et Nikolas Coupland, *Language : contexts and consequences*, Milton Keynes, Open University Press, 1991.
- Grosjean, François, « A psycholinguistic approach to code-switching: The recognition of guest words by bilinguals », *One speaker, two languages – Cross-disciplinary perspectives on code-switching*, Cambridge, New York, Melbourne, Cambridge University Press, 1995, pp. 259-275.

- Gumperz, John, «Conversational Code-switching», dans John Gumperz, *Discourse strategies*, Cambridge, Cambridge University Press, 1982, pp. 59-99.
- Hautecoeur, Jean-Paul, *L'Acadie du discours – Pour une sociologie de la culture acadienne*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1975.
- Heller, Monica, *Codeswitching – Anthropological and Sociolinguistic Perspectives*, Berlin, New York, Amsterdam, Mouton de Gruyter, 1998.
- Juteau, Danielle, *L'ethnicité et ses frontières*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 1999.
- Khubchandani, Lachman M., *Plural Languages, Plural Cultures – Communication, Identity, and Sociopolitical Change in Contemporary India*, Honolulu, The East-West Center, 1983.
- La Fontaine, Jean de, *Fables de La Fontaine, précédés de la vie d'Ésope*, Tours, Alfred Mame et fils, 1882.
- Lallemand, Maurice, *Dictionnaire du français vivant*, Paris, Bordas, 1971.
- Lasserre, Elizabeth, «La littérature franco-ontarienne: Ruptures et continuité », dans Hédi Bouraoui et Ali Reguigui édit., *Perspectives sur la littérature franco-ontarienne*, Sudbury, Éditions Prise de parole, 2007, pp. 19-38.
- Lasserre, Elizabeth, «Écriture mineure et expérience minoritaire : la rhétorique du quotidien chez Patrice Desbiens », *Études françaises*, Vol 33, n°2, 1997, pp. 63-76.
- Lasserre, Elizabeth, «Patrice Desbiens: "Je suis le franco-ontarien"», *Nuit Blanche*, Vol 62, 1995-1996, pp. 64-66.
- Lasserre, Élizabéth, «Identité et minorité dans l'écriture de Patrice Desbiens » dans Lucie Hotte dir., *La problématique de l'identité dans la littérature francophone du Canada et d'ailleurs*, Ottawa, Les Éditions du Nordir, 1994, pp. 73-80.
- Leblanc, Gérald, *Éloge du chiac : poésie*, Moncton, Éditions Perce-Neige, 1995.
- Leblanc, Raymond-Guy, *Cri de terre: poèmes*, Moncton, Éditions d'Acadie, 1992.
- Leclerc, Catherine, «Des langues en partage? Cohabitation du français et de l'anglais en littérature contemporaine », Thèse de doctorat, Montréal, Université Concordia, 2004.
- Léger, Marc James, « Memory into history : Personal documents for an age of Franco-Ontarian reculturation », *Journal of Canadian Studies*, Vol 36, n° 3, 2001, pp. 79-106.

- Le Page, Robert B. et A. Tabouret-Keller, *Acts of Identity, creole-based approaches to language and ethnicity*, Cambridge University Press, 1985.
- Macnamara, John, « How Can one Measure the Extent of a Person's Bilingual Proficiency? », dans L.G. Kelly edit., *Description and Measurement of Bilingualism: An International Seminar*, Toronto, University of Toronto Press, 1967, pp. 80-97.
- Milroy, Lesley et Pieter Muysken, *One speaker, two languages – Cross-disciplinary perspectives on code-switching*, Cambridge, New York, Melbourne, Cambridge University Press, 1995.
- Mougeon, Raymond, « Perspective sociolinguistique sur le comportement langagier de la communauté franco-ontarienne », *La francophonie ontarienne : bilan et perspectives de recherche*, Hearst, Les Éditions du Nordir, 1995, pp. 219-257.
- Muysken, Pieter, *Bilingual speech – a typology of code-mixing*, Cambridge, New York, Melbourne, Madrid, Cambridge University Press, 2000.
- Myers-Scotton, Carol, *Social motivations for code-switching: Evidence from Africa*, Oxford, Clarendon, 1993.
- Paré, François, *La distance habitée*, Ottawa, Le Nordir, 2003.
- Paré, François, *Les littératures de l'exiguïté*, Hearst, Les Éditions du Nordir, 1992.
- Paré, François, *Théories de la fragilité*, Ottawa, Le Nordir, 1994.
- Poplack, Shana, « 'Sometimes I'll start a sentence in Spanish Y TERMINO EN ESPAÑOL': toward a typology of code-switching », *Linguistics*, Vol 18, 1980, pp.581-618.
- Richard, Chantal G., «La problématique de la langue dans la forme et le contenu de deux romans plurilingues acadiens: *Bloupe* de Jean Babineau et *Moncton Mantra* de Gérald Leblanc », *Studies in Canadian Literature*, Vol 23, n° 2, 1998, pp. 19-35.
- Robin, Régine, « Défaire les identités fétiches », *La question identitaire au Canada francophone*, Sainte-Foy, Les Presses de l'Université Laval, 1994, pp. 215-240.
- Roy, Michel, *L'Acadie perdue*, Montréal, Éditions Québec/Amérique, 1978.
- Swigart, Leigh, « Two codes or one? The insiders' view and the description of codeswitching in Dakar », *Codeswitching*, Clevedon, Philadelphia, Adelaide, Multilingual Matters Ltd, 1992, pp. 83-102.
- Supervielle, Sylvie Baron, *Le pays de l'écriture*, Paris, Seuil, 2002.

- Sylvestre, Paul-François, *Le discours franco-ontarien*, Ottawa, Les Éditions de l'Interligne, 1985.
- Taylor, Lucien, « Créolité Bites - A conversation with Patrick Chamoiseau, Raphaël Confiant and Jean Bernabé », *Transition*, Vol 7, n°2, 1997, pp. 124-161.
- Tessier, Jules, *Américanité et francité: essais critiques sur les littératures d'expression française en Amérique du Nord*, Ottawa, Le Nordir, 2001.
- Yergeau, Robert, «La poésie franco-ontarienne: Les lieux de la dépossession », *Francophonies d'Amérique*, n° 1, Ottawa, Les Presses de l'Université d'Ottawa, 1991, pp. 7-13.